

Le Pr Sid Ahmed Ould Arbi à la radio chaine 3
«Près de 65.000 nouveaux cas
de cancers diagnostiqués annuellement»

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7176 - JEUDI 08 MAI 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Nationalisation des mines
**De l'exploitation coloniale
à la souveraineté
algérienne**

P04

80 ans après les massacres du 8 mai 1945

L'Algérie n'oublie pas



Lire en page 03

P07

ORAN

Eviter le risque d'éboulements rocheux et d'accidents à la plage d'Ain Franine

**100 millions de DA alloués
pour l'aménagement et la consolidation**

La wilaya d'Oran au 2ème rang national

Plus de 28.000 postes d'emploi ouverts en 2024

Manifestation Hackathon de l'Université d'Oran 2

Les projets de technologie verte remportent les 1ères places



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Mobilisation de la société civile

«Le rôle de la communication est primordial»



La présidente de l'Observatoire national de la société civile, Ibtissam Hamlaoui, a mis en exergue, mardi à Médéa, le rôle "primordial" de la communication dans la mobilisation, l'encadrement de la société civile et la lutte contre la désinformation et l'atteinte aux institutions et symboles de l'Etat. S'exprimant à l'occasion d'une rencontre consultative et interactive regroupant les représentants de la société civile locale, organisée à la bibliothèque principale de lecture publique (Médéa), Mme Hamlaoui a estimé que "la société civile doit accorder une importance cruciale à l'impact de son action au sein de la société et qu'elle doit user des technologies modernes de communication (ré-

seaux sociaux et autres) afin de s'acquitter pleinement de sa mission". "Il est impératif de mobiliser les technologies de la communication pour faire face aux complots qui visent notre pays, et de faire échec à la désinformation et l'intox dont se servent les instigateurs pour essayer de porter atteinte à notre pays", a-t-elle encore dit. Mme Hamlaoui a également insisté sur l'importance d'"impliquer la société civile et la faire participer", dans cette démarche, afin de "renforcer la cohésion de la société et l'appartenance à la nation algérienne", estimant que la société civile a "un grand rôle à jouer dans le contexte actuel marqué par les attaques répétitives et incessantes contre le pays et ses institutions".

Décès de l'officier de la protection civile Kheddaoui Cheikh
L'hommage du wali de Saïda et la Radieuse



L'Association la Radieuse, dirigée par Kada Chafi et l'arbitre international Hansal Mohamed, s'est rendue à Saïda pour présenter ses condoléances et sa solidarité à la famille de l'officier de protection civile Kheddaoui Cheikh, décédé récemment dans un accident de la circulation alors qu'il se rendait à Bechar, avec trois de ses collègues, dans le cadre de leur travail. L'hommage rendu à sa famille s'est déroulé au niveau siège de la wilaya sous le patronage du wali de Saïda, M. Marmouri, en présence du président de l'APW, du secrétaire général, du médiateur de la République et du chef de daïra ainsi que les amis du défunt de la protection civile de Saïda et de l'ancien joueur international Menni Zeggai. La

famille du défunt, représentée par son frère, son fils et sa fille, a reçu la Médaille de Reconnaissance, un certificat d'honneur, deux Omras et un téléphone portable pour sa fille pour accomplir la volonté de son défunt père qui lui avait avant son déplacement à Bechar, de lui en acheter un à son retour. Le wali Marmouri a remercié la Radieuse pour son initiative louable tout en soulignant les qualités du regretté Dr Kheddaoui Cheikh. «Je salue également les efforts et les sacrifices du personnel de la Protection Civile au niveau national, en particulier à Saïda, pour protéger les biens des citoyens et les installations nationales du danger et les fluctuations climatiques et météorologiques et des risques d'incendies».

Activant dans plusieurs pays européens

Des représentants de mouvements associatifs algériens reçus par Chaib



Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib a reçu, mardi, des représentants de mouvements associatifs algériens activant dans plusieurs pays européens, à l'occasion de leur déplacement en Algérie pour participer aux activités de célébration de la Journée nationale de la Mémoire, commémorant le 80e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. A cette occasion, M. Chaib a affirmé que l'Etat "tient à associer la communauté nationale à l'étran-

ger au programme de célébration de cette date, instituée par les hautes autorités du pays Journée nationale de la Mémoire en commémoration de cette étape charnière de l'histoire de notre nation", précise la même source. Il a salué "le rôle décisif de cette catégorie de la société algérienne et sa contribution concrète au glorieux parcours de lutte pour le recouvrement de l'indépendance". Le secrétaire d'Etat a mis en avant, en outre, "les multiples initiatives associatives de notre communauté à l'étranger, à même de contribuer à la glorification de notre mémoire et à la transmission des nobles valeurs aux jeunes générations", ajoute la même source.

Suivi de l'évolution du COVID-19

Saihi distingue les membres du Comité scientifique



Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a distingué, mardi à Alger, les membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19), en reconnaissance de leurs efforts déployés face à cette pandémie. M. Saihi a remercié les membres du comité pour tous les efforts qu'ils ont déployés pour contenir la pandémie de COVID-19, soulignant que leurs sacrifices, leur travail inlassable et leurs orientations scientifiques "ont largement contribué à la préservation de la santé publique et de la stabilité du système de santé". "Les missions du comité se poursuivent pour faire face à toute éventuelle ur-

gence", a indiqué le ministre, qui a souligné "l'importance de la ressource humaine pour le système sanitaire, et la nécessité de renforcer la recherche scientifique et de développer les compétences médicales pour relever les défis futurs en matière de santé". L'expérience de l'Algérie dans la gestion de la pandémie de COVID-19 se veut un "modèle en termes de coordination entre les différents secteurs, grâce au travail collectif et aux orientations scientifiques régulièrement fournies par le comité pour suivre l'évolution de la situation épidémiologique et prendre les mesures appropriées en temps opportun", a ajouté le ministre de la Santé.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALLI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

80 ans après les massacres du 08 mai 1945

L'Algérie n'oublie pas

Par Hocine Smaâli

Le 8 mai 2025, alors que l'Euro pe célèbre les 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Algérie se recueille à la mémoire d'un autre 8 mai, celui de 1945, resté dans l'histoire comme un jour de deuil et de sang. Ce jour-là alors que le monde saluait la victoire contre le nazisme, des milliers d'Algériens furent massacrés par les autorités coloniales françaises à Sétif, Guelma, Kherrata et dans d'autres régions de l'Est algérien. Les manifestations pacifiques, organisées à l'appel des AML et du PPA, pour réclamer l'indépendance et rappeler l'engagement des soldats algériens dans la guerre, furent brutalement réprimées. À Sétif, le jeune scout Bouzid Saâl qui portait le drapeau national, fut abattu d'une balle. Sa mort déclencha un enchaînement tragique. «Les violences s'étendirent, provoquant la mort d'une centaine de colons et en retour, une répression impitoyable s'abattit sur la population algérienne», racontent les témoins oculaires du crime. Aviation, milices, exécutions sommaires, emprisonnements de masse: la machine coloniale fut implacable. Le nombre de morts est plus de 45.000, selon les historiens, bien loin des 1.500 annoncés à l'époque par les autorités coloniales françaises. Ce traumatisme national marqua une rupture irréversible entre le peuple algérien et la France coloniale. Il cimentait la conscience nationale, renforça l'élan indépendantiste et ouvrit la voie à la révolution du 1er Novembre 1954. «?La guerre d'Algérie a commencé ce jour-là?», dira plus tard un général français. Le témoignage de Kateb Yacine, alors lycéen à Sétif, illustre cette prise de conscience brutale: «Le choc que je ressentis devant l'impitoyable boucherie... je ne l'ai jamais oublié. Là se cimente mon nationalisme». L'historien Mohamed Harbi parle d'un événement «radicalisant irréversiblement le mouvement national», tandis que Mohamed Boudiaf affirmait que «l'échec du 8 mai 1945 avait enseigné au peuple algérien qu'il ne pouvait espérer la justice par des moyens pacifiques». En 2020, Emmanuel

Macron avait qualifié les massacres de «crimes inexcusables», sans toutefois parler de crimes d'État. Des associations, des historiens et des élus réclament aujourd'hui «la reconnaissance formelle, l'ouverture des archives militaires et la réparation morale». Des juristes algériens et français évoquent aujourd'hui de «classer ce qui s'est passé le 8 mai 1945 en Algérie comme crimes contre l'humanité», au regard du droit international et au professeur Zidane Salah Eddine d'insister sur la nécessité d'une «nouvelle approche historique et juridique qui consiste à reconnaître et s'excuser officiellement des atrocités commises» au nom de la France. «Cette France qui célèbre la victoire sur la barbarie nazie, ne peut continuer à occulter les crimes coloniaux qu'elle a perpétrés», rappelle le collectif français "L'Autre 8 mai 1945", pour qui «la mémoire partagée commence par la vérité reconnue». Alors que les témoins disparaissent, ce 80e anniversaire est l'occasion de transmettre cette mémoire aux jeunes générations algériennes dont le pays commémore cette date comme «la Journée nationale de la Mémoire, non pour raviver les haines, mais pour que justice, vérité et dignité soient enfin rendues aux martyrs du 8 mai 1945». Le 8 mai 1945, jour de célébration de la victoire des Alliés sur le nazisme, fut en Algérie une date sanglante, marquée par une répression coloniale d'une violence inouïe. Ce choc historique, souvent occulté dans les récits officiels, a bouleversé de manière irréversible la conscience politique de nombreux intellectuels algériens. Parmi eux, Jean El-Mouhoub Amrouche et Kateb Yacine dont le 8 mai 1945 vient fissurer un idéal «celui d'une possible cohabitation entre la France coloniale et les Algériens». Amrouche a été l'un des rares journalistes à faire un reportage, après avoir entrepris un long voyage d'investigations de six semaines à travers l'Algérie meurtrie. De Tunis à Alger, en passant par Sétif, Constantine, Tizi-Ouzou et son village natal d'Ighil Ali, il observe, interroge et écoute. De ce périple naît un texte majeur, resté longtemps inédit, dans lequel il interroge frontalement: «Les Algériens veulent-ils ou

ne veulent-ils pas rester Français?». Ce reportage, refusé à l'époque par le journal Combat, dirigé par Albert Camus, ne sera publié qu'en 1994. Il démontre un tournant radical dans la pensée d'Amrouche qui est la fin des illusions dont «le 8 mai 1945 marque la mort d'une «France mythique, celle qu'il avait aimée et défendue contre le nazisme» et l'éveil d'une conscience anticolonialiste. Dans ce texte, l'auteur dénonce sans détour les atrocités commises, qualifie les massacres «d'ébranlement terrible» et amorce une rupture avec les élites françaises, y compris son ami Camus. Le rêve d'une Algérie française s'effondre, la déchirure est aussi profonde. Le mardi 8 mai 1945 reste gravé dans l'histoire comme un jour de dignité et de sang pour Kateb Yacine. Alors élève au lycée « Eugène Albertini », l'auteur de Nedjma participe à une marche pacifique avant d'être brutalement confronté aux massacres perpétrés par le colonialisme français. Arrêté puis emprisonné, il en conservera un traumatisme profond et durable. «Pour la première fois, mon humanitarisme fut confronté au plus atroce des spectacles», écrira-t-il, à propos de ces événements tragiques vécus à l'âge de 20 ans. «Le choc que j'ai ressenti devant l'impitoyable boucherie qui provoqua la mort de plusieurs milliers de Musulmans, je ne l'ai jamais oublié. Là se cimente mon nationalisme», conclura-t-il en substance. Le 8 mai 1945 reste dans les mémoires comme un symbole de la brutalité du colonialisme criminel français qui rappelle la violence inqualifiable infligée au peuple qui continue de hanter les générations successives. À travers la commémoration de cet événement, l'Algérie perpétue la mémoire de ses martyrs; un devoir de mémoire, pour rappeler que l'histoire coloniale ne peut être effacée ni occultée. Ce n'est qu'en acceptant la vérité historique que la France pourra, peut-être, contribuer à réparer une partie du mal qu'elle a infligé à l'Algérie qui lutte pour la reconnaissance des massacres. Un processus complexe de mémoire partagée et de justice historique qui commence par la vérité reconnue.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Et, le 08 mai 1945 trouve toute sa symbolique

L'indépendance de l'Algérie a été acquise suite à un lourd tribut payé en martyrs. Ce sont les enfants de l'Algérie qui ont donné leur vie et leur sang pour que nous vivions dans la liberté et la dignité. Le 08 mai 1945, en Europe et partout dans le monde, c'était un jour de fête parce qu'on avait réalisé une grande victoire sur le nazisme et le fascisme. En Algérie, c'était un autre nazisme et un autre fascisme qui assassinait à bout portant des gens innocents. Oui, des gens sans armes qui réclamaient leur liberté et leur dignité... ils sont sortis dans la rue, mains nues, pour rappeler à la force colonisatrice ses engagements donnés six ans auparavant, au commencement de la seconde guerre! Au fait, de quels engagements s'agissait-il? Les autorités politiques coloniales de l'époque avaient promis aux Algériens de leur octroyer leur indépendance, après la victoire sur le nazisme. Cette promesse a eu, effectivement, lieu, le jour où la France et la Grande Bretagne avaient déclaré la guerre à l'Allemagne, suite à son invasion de la Pologne en septembre 1939. Cette promesse a été, comme toutes les promesses données par le colonialiste vainqueur, «un simple jeu de guerre», c'est-à-dire un leurre, un mensonge comme disait le maréchal de Bourmont, au début de l'expédition française d'Alger. Après le massacre subi dans les villes de Sétif, Guelma et Kharrata et un peu moins fort à Saida où 45.000 Algériens sont tombés (bien sûr, les autorités françaises et les Algériens pros français avaient, en toute occasion, émis le doute à l'endroit de ces chiffres donnés). L'ampleur du génocide a été exprimée implicitement par le général Duval, commandant la place de Constantine, en disant que le pays est pacifié pour dix ans!?... La partie française évoque le chiffre de deux mille morts, en vue d'atténuer l'ampleur du génocide!! Le sang de nos compatriotes n'est pas moins cher que celui des Français morts pour leur patrie. Le massacre des Algériens en ce jour du 08 mai et toute la semaine ayant suivi ce jour historique, a eu, malheureusement, lieu après que des milliers d'Algériens aient combattu aux côtés de la France en vue de faire échouer un projet destructeur nazi qui aurait pu, sans l'intervention des Américains, effacer la France de l'histoire. La participation des Algériens et des autres maghrébins et africains aux côtés des Français avait également engendré des victimes: des morts et des blessés pour qu'enfin ce bien soit récompensé par un massacre, objet de notre discussion...

Crimes coloniaux

Plaidoyer pour la reconnaissance par la France de sa responsabilité

Par Nadira FOUAD

Des élus français dont des députés et des sénateurs de la gauche et du centre, sont attendus, aujourd'hui jeudi 08 Mai à Alger, pour commémorer le 80ème anniversaire des massacres du 8 mai 1945. Cette délégation se rendra à Alger, dans un contexte, rappelons-le, compliqué et très tendu entre Alger et Paris, suite à la dernière brouille entre les deux pays, sous la houlette du ministre de l'Intérieur français. Pourtant, une délégation d'une douzaine d'élus doit se rendre à Alger aujourd'hui. L'Algérie célèbre le 80ème anniversaire des massacres du 08 Mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata par le colonialisme français. À Sétif, le 08 Mai 1945, le drapeau algérien brandi par un jeune scout

musulman déclencha une répression d'une violence inouïe qui s'étendit à Guelma, à l'est, et à Kherrata, à l'ouest, jusqu'à fin juin 1945. Le bilan de cette répression macabre est estimé entre 10.000 et 30.000 Algériens massacrés et 102 Européens tués. En France et pour se remémorer ces massacres commis contre des Algériens civils puisque la France refuse de reconnaître la repentance et ses crimes coloniaux commis en Algérie, en dépit des voix des historiens et des élus du Parlement et en commémorations du 8 Mai, une douzaine de parlementaires, issus de différentes obédiences politiques, se rendent en Algérie aujourd'hui pour reconnaître les massacres du 8 Mai 1945, rapporte France info. La date du 08 Mai 45 symbolise en France la victoire sur le nazisme et la fin de la seconde guerre

mondiale. Cette date fatidique coïncide notamment avec les massacres commis ce jour-là à Sétif, Guelma et Kherrata, lors du soulèvement de la population qui demandait simplement la reconnaissance. Elle a été accueillie par des représailles sanglantes par les tortionnaires du colonialisme français qui a utilisé toute son artillerie et les moyens de guerre pour anéantir cette population et tirer sur tout ce qui bouge y compris ces jeunes civils. Ces parlementaires, majoritairement de gauche et du centre, veulent établir la vérité sur ce qui s'est passé lors de ses représailles et faire "reconnaître officiellement les massacres commis en Algérie", et demander une "reconnaissance par la France de sa responsabilité dans ces crimes coloniaux. Pour le devoir de mémoire des massacres de Sétif, Guel-

ma et Kherrata, le 8 mai 1945, les concernés seront aujourd'hui à Alger. Douze parlementaires français, essentiellement de gauche et du centre, ont fait savoir, dans un communiqué de presse de ce mardi 6 mai 2025, qu'ils commémorent "le 80ème anniversaire de la victoire sur le nazisme et de la paix retrouvée en Europe" depuis l'Algérie. Ils participeront "à la commémoration de l'Autre 8 mai 1945", précise ce même communiqué. Les douze parlementaires qui participeront à ce voyage à Alger pour établir la vérité sur ces massacres, sont principalement les élus Fatiha Keloua-Hachi, Sabrina Sebaihi, Danielle Simonnet, Karim Ben Cheikh, Belkhir Belhaddad, Sophie Briante Guillemont, Raphaël Daubet, Ahmed Laouedj, Laurent Lhardit, Akli Melouli et Adel Ziane.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Aucune inquiétude pour le blé!

Selon la FAO, les prix mondiaux des denrées alimentaires ont augmenté de 1 % en avril 2025, atteignant 128,3 points, soit une hausse annuelle de 7,6 %. Cette progression est tirée par les céréales, la viande et les produits laitiers, notamment le blé et le beurre, sur fond de tensions sur l'offre. En revanche, les huiles végétales et le sucre ont reculé, grâce à une production asiatique soutenue et à une demande industrielle en berne. La FAO anticipe une production mondiale de blé stable à 795 millions de tonnes en 2025, soutenue par de bonnes conditions en Asie et en Afrique du Nord, mais freinée par des sécheresses en Europe du Nord et aux États-Unis. Le riz atteindrait un niveau record de 543,6 millions de tonnes, tandis que la production de céréales secondaires progresse au Brésil, en Afrique du Sud et aux États-Unis. La consommation mondiale devrait croître de 1 %, tirée par la hausse de la demande en Afrique et l'alimentation animale en Chine et en Russie. «On prévoit à présent un recul de 1,9 pour cent des stocks mondiaux de céréales qui descendraient à 868,2 millions de tonnes à la clôture des campagnes de 2025. Ainsi, le rapport stocks/utilisation de céréales dans le monde en 2024-2025 a été abaissé à 29,9 pour cent, un niveau que l'on considère encore comme une zone tampon confortable», indique le FAO qui révisé à la baisse ses prévisions pour les échanges mondiaux de céréales, attendus à 478,6 millions de tonnes en 2024-2025, soit une baisse de 6,8 % et un plus bas depuis 2019-2020. La chute est marquée pour les céréales secondaires, notamment en raison du recul de la demande chinoise et d'une offre réduite au Brésil. Avec une production de blé estimée à 03 millions de tonnes pour la campagne 2024/25, en hausse de 11 %, l'Algérie retrouve un niveau proche de sa moyenne quinquennale, après deux années de sécheresse. Soutenue par l'extension des cultures sahariennes, l'irrigation intelligente et l'investissement privé, la dynamique reste solide. Si les conditions climatiques se maintiennent, le pays pourrait dépasser 3,3 millions de tonnes dès 2026. En comparaison, le Maroc et la Tunisie peinent à suivre, entre aléas climatiques et dépendance aux importations. L'Algérie, portée par une stratégie cohérente et des leviers technologiques, s'impose comme le leader maghrébin de la souveraineté céréalière, avec un cap d'autosuffisance à l'horizon 2028.

Sonatrach

6000 lauréats au concours d'ingénieurs et de techniciens

Six mille candidats ont été retenus au terme du concours national de recrutement d'ingénieurs et de techniciens organisé par Sonatrach en partenariat avec l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), a annoncé mardi le Groupe dans un communiqué. Ce concours, destiné aux diplômés des universités, des instituts et des écoles académiques, s'est déroulé du 29 décembre 2024 au 4 janvier 2025. Il a enregistré une participation record de 181162 candidats, marquant l'une des plus vastes campagnes de recrutement menées par Sonatrach ces dernières années. Selon la même source, la correction des épreuves s'est faite dans des conditions garantissant "les plus hauts niveaux d'équité et de transparence", avec un système de cryptage préalable pour assurer l'anonymat des participants. Les lauréats seront progressivement affectés à travers les différents sites et installations de Sonatrach, en fonction des besoins exprimés et des spécialités requises, précise le communiqué. Les résultats officiels sont disponibles via la plateforme numérique de l'ANEM, ainsi qu'au niveau des annexes des agences locales pour l'emploi. Sonatrach a, à cette occasion, félicité les candidats retenus et réaffirmé son engagement à valoriser les compétences nationales.

Nationalisation des mines

De l'exploitation coloniale à la souveraineté Algérienne

Entre les chapitres de l'exploitation coloniale et la décision de nationalisation, prise après l'indépendance, l'histoire des richesses minières en Algérie se dessine comme le reflet d'un long combat pour la libération, la souveraineté et le développement, qui a permis au pays de passer d'une terre pillée à un Etat maître de son destin, avec la reprise du contrôle de ses richesses et la redéfinition de sa trajectoire économique, à travers des décisions et choix audacieux et courageux. La colonisation française de l'Algérie n'était pas limitée à une occupation militaire, mais représentait principalement un projet économique axé sur le pillage et l'exploitation systématique des ressources du pays, en particulier de ses richesses minérales, notamment le phosphate, le fer, le zinc et le plomb. Depuis les mines de fer de Boukhadra et Ouenza (Tébessa), de Breira (Chlef) et de Beni Saf (Ain Temouchent), aux mines de plomb et de zinc d'Oued El Keberit (Souk Ahras) et d'Ain Zergua (Tébessa), des milliers de tonnes de atières premières étaient expédiées chaque année vers les ports français, comme l'indiquent des historiens. La mine de phosphate d'El Kouif (Tébessa), exploitée jusqu'à son épuisement entre 1929 et 1963, témoigne de l'acharnement colonial dans l'exploitation des ressources souterraines algériennes. Des études indiquent que la production de diverses matières premières minières s'élevait à plus de 1,3 million de tonnes en 1913, tandis que le nombre de mines en exploitation atteignait 40 en 1954, notamment des mines de fer (13 mines), de plomb, de zinc et de cuivre (6), de sel (5) et de phosphate (2), en sus des mines de marbre, de barytine, de pyrite, de charbon, de kaolin, de bentonite et autres richesses souterraines. L'exploitation minière en Algérie, amorcée avec la découverte des mines de fer et de phosphate à Tébessa, a été un pilier de la stratégie industrielle fran-

çaise. Exploitée depuis l'Antiquité, la région a connu une extraction ntensive au profit de la France, notamment durant les deux guerres mondiales, sans bénéfice pour le développement local. Dans les années 1950, l'Algérie fournissait plus de 60 % du fer et près de la moitié du phosphate nécessaires aux industries françaises. Pendant ce temps, les régions minières algériennes souffraient d'exclusion et de marginalisation, et ce sont transformées en bastions de mécontentement populaire et un réservoir de combattants qui n'ont pas hésité à rejoindre massivement les rangs de la glorieuse Révolution lors de son déclenchement le 1er novembre 1954. Au lendemain de l'indépendance de l'Algérie en 1962, le secteur minier était resté sous le contrôle des entreprises étrangères, avec 98% de la production destinée à l'exportation, tandis que la main-d'œuvre algérienne ne représentait qu'un faible pourcentage de cadres et de techniciens. Les sociétés étrangères avaient abandonné les mines qu'elles avaient exploitées au maximum et demeuraient actives uniquement dans les sites encore productifs, tels que les mines de phosphate, de zinc, de fer, de barytine, de charbon et les usines de raffinage du sel. En outre, le secteur a également souffert d'un manque de réserves minérales en raison d'une insuffisance de recherche et de l'utilisation d'équipements vétustes. C'est alors que feu président Houari Boumediene décida et annonça la nationalisation des mines, le 6 mai 1966, déclarant que "l'Algérie s'est réappropriée ses ressources naturelles et sera en mesure de garantir une totale liberté de disposition et d'exploitation de ses richesses". La décision de nationalisation des mines concernait 11 grandes sociétés principalement engagées dans l'exploitation des mines de fer d'El Ouenza et de Boukhadra (Tébessa), celles de zinc et de plomb d'Ain-Barbar (Annaba) et de Sidi Kamber (Constantine), en plus des

carrières de calcaire dans plusieurs régions. Cette décision ne se limitait pas à une simple réappropriation d'un bien, mais s'était accompagnée d'une stratégie globale de gestion et de développement des mines, avec la création du Bureau algérien de recherches et d'exploitations minières (BAREM), sous la tutelle duquel ont été placées les sociétés minières nationalisées. Par la suite, le 11 mai 1967, la Société nationale de recherches et d'exploitations minières (SONAREM) a été fondée. Au cours de cette période, l'Algérie a dû relever des défis importants notamment le retrait des cadres étrangers qui assuraient la gestion des mines. Malgré ces difficultés, d'énormes efforts ont été déployés pour garantir la continuité des opérations dans le secteur, alors que des milliers de cadres, d'ingénieurs, de techniciens et d'ouvriers qualifiés ont été formés, avec le lancement de projets de renouvellement et de modernisation des équipements et l'ouverture de nouvelles mines telles que Beni Saf (Ain Temouchent), Boukaid (Tissem-silt), Kenadsa (Béchar) et Tamzerit (Bejaia). Cette année, la célébration de la date historique de la nationalisation des mines se déroule dans un contexte de nouveaux défis et enjeux. En effet, des projets miniers structurants sont en cours de concrétisation, avec des stratégies ambitieuses visant à réaliser un saut qualitatif dans l'exploitation des ressources naturelles et renforcer la position de l'Algérie sur les marchés mondiaux tout en assurant un développement durable pour les générations futures. A cette fin, un projet d'une nouvelle loi minière a été élaboré. Actuellement au niveau du Parlement, ce texte vise à améliorer le climat de l'investissement minier en simplifiant les procédures d'accès aux activités e recherche et d'exploitation, en rendant les démarches plus transparentes et en offrant des conditions plus incitatives aux investisseurs publics, privés, nationaux et étrangers.

Bourse d'Alger

Plusieurs entreprises privées manifestent leur intérêt

Plusieurs entreprises privées ont manifesté leur intérêt à entrer à la Bourse d'Alger, souhaitant profiter du dynamisme du marché financier et des opportunités de financement disponibles, a indiqué lundi, le directeur général de la Société de gestion de la Bourse d'Alger (SGBV), Yazid Benmouhoub. Lors de son passage au Forum du quotidien El-Moudjahid, M. Benmouhoub a affirmé qu'un certain nombre d'opérateurs économiques ont exprimé leur souhait de bénéficier des mécanismes de financement offerts par la Bourse d'Alger pour renforcer leur compétitivité et faciliter leur pénétration des marchés extérieurs. Dans ce sillage, il a rappelé que le nombre d'entreprises cotées en bourse est passé de 5 à 8 sociétés au cours des deux dernières années, tandis que le nombre d'investisseurs a atteint environ 70.000 actionnaires (personnes physiques et morales). Il a

fait savoir également que la Bourse d'Alger avait organisé des rencontres au profit des entreprises intéressées pour présenter les avantages de l'introduction au marché financier, notamment l'impact sur l'image de l'entreprise, la diversification des sources de financement et le renforcement des opportunités d'expansion et d'exportation. Parmi les entreprises qui ont déposé des demandes d'introduction, il a cité la société Ayrade, spécialisée dans les services web et numériques et l'entreprise Pharma Invest, activant dans le secteur pharmaceutique. Il a mentionné également le groupe Tossyali Algérie qui a obtenu une autorisation pour émettre un emprunt obligataire d'une valeur initiale de 15 milliards DA, précisant qu'une autorisation similaire a été accordée aussi à l'établissement Arab leasing Corporation (ALC). M. Benmouhoub a estimé que "la Bourse d'Alger va devenir

l'un des marchés les plus actifs d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient d'ici 2030, avec la possibilité d'augmenter le nombre de sociétés cotées à 20 et d'atteindre une capitalisation boursière de 15 milliards de dollars". Dans le même contexte, il a souligné le rôle important des fonds d'investissement et du futur marché des sukuk (obligations islamiques) dans le développement du marché, ainsi que sur l'intérêt croissant pour les obligations "vertes" afin d'attirer les entreprises actives dans les énergies renouvelables. Evoquant le nouveau projet de loi sur le marché financier en cours d'élaboration sous la tutelle du ministère des Finances, M. Benmouhoub a assuré que ce texte de loi va renforcer la position de la Bourse d'Alger au niveau international et permettra aux compagnies d'assurance d'agir en tant qu'intermédiaires financiers ainsi que d'étendre l'usage de la digitalisation dans les transactions.

Education nationale

600.000 candidats concernés par les épreuves de validation du niveau

Au total, 600.000 candidats sont concernés par les épreuves de validation du niveau à l'échelle nationale, a indiqué le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, qui a donné dans la matinée le coup d'envoi de ces examens à partir du lycée Mohamed Guettaf de la ville de Bouira. Dans une déclaration à la presse, faite en marge de sa visite à plusieurs communes de Bouira où il a inauguré plusieurs établissements scolaires, le ministre a précisé que 600.000 candidats sont concernés par ces "importantes épreuves", qui, a-t-il dit, "offrent aux candidats une deuxième chance pour valider leur niveau d'étude". Ayant procédé dans la matinée à l'ouverture des plis du sujet de la langue arabe au lycée Mohamed Guettaf, M. Sadaoui a réaffirmé que son département "suit sérieusement ces épreuves et veille à ce qu'elles se déroulent dans de très bonnes conditions", à travers les différents centres d'examens. Par ailleurs, le ministre a rappelé la poursuite de l'opération portant sur la généralisation de l'utilisation de tablettes électroniques dans les écoles primaires conformément aux instructions du président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune. "Il s'agit d'une vaste opération, et nous sommes en train de mettre en œuvre la décision portant sur la nécessité de généraliser l'utilisation des tablettes électroniques dans les écoles, et nous avons pu avoir l'enveloppe financière nécessaire pour doter au moins 50 % des écoles d'équipements numériques, soit plus de 2 millions de tablettes électroniques qui seront mises à la disposition de nos élèves à l'échelle nationale", a détaillé M. Sadaoui à la presse. L'objectif principal de cette opération est d'abord "alléger le cartable des élèves, mais surtout améliorer les conditions de scolarisation et la qualité de l'enseignement et les adapter aux progrès numériques", a encore souligné le ministre qui a inauguré plusieurs écoles primaires et de cycle moyen dans les communes d'Ain Lahdjar, Ain Bessam, Khabouzia, Raouraoua, El Hachimia, Aghbalou et Lakhdaria. "L'objectif de ces nouvelles réalisations est de réduire la surcharge des classes, alléger la pression sur les établissements scolaires existants, et améliorer les conditions de scolarisation des élèves", a-t-il dit. Par la même, le ministre de l'Education nationale a réaffirmé la volonté de son

département d'œuvrer pour la dotation des établissements scolaires d'équipements sportifs pour promouvoir le sport scolaire à travers toutes les écoles du pays, pour faire de nos élèves "de futurs champions". Il a, dans ce contexte, rappelé "les efforts considérables" consentis par l'Etat algérien et les "importantes" enveloppes financières allouées pour promouvoir le sport scolaire. Par ailleurs, et au cours de sa visite, M. Sadaoui s'est dit "très satisfait" de la qualité des structures réalisées, dont une cantine scolaire au profit des élèves de deux écoles primaires de la commune de Raouraoua (Ouest). "Notre objectif est aussi d'œuvrer pour instaurer une stabilité dans le secteur", a-t-il relevé. Evoquant les examens de fin d'année et les examens officiels, le ministre a expliqué que "les préparatifs vont bon train pour assurer le meilleur déroulement" des épreuves du baccalauréat, du brevet d'enseignement moyen (BEM) et de la 5e année primaire. En prévision de la prochaine rentrée scolaire, le ministre a saisi l'occasion pour rappeler aux parents d'élèves que les inscriptions des élèves en 1ere année scolaire se fait par le biais de la plateforme numérique.

Personnes à besoins spécifiques

«Amélioration remarquable» dans la prise en charge

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a affirmé, mardi à Djelfa, que la prise en charge des personnes à besoins spécifiques a connu "un progrès et une amélioration remarquables" grâce aux efforts inlassables et au soutien total de l'Etat envers cette frange de la société. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya, la ministre a expliqué que "la prise en charge des personnes à besoins spécifiques, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des engagements et des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'égard de cette catégorie, enregistre un progrès et une amélioration remarquables à

la faveur du grand travail accompli dans le domaine". Ce progrès, est "le fruit d'une coordination sectorielle et des conventions conclues avec les secteurs du tourisme, de la culture, des arts, du travail et de l'emploi", a expliqué Mme Mouloudji. "Parallèlement, une convention est en cours de préparation avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels pour maintenir l'allocation forfaitaire pour les stagiaires ayant des besoins spécifiques afin qu'elle ne devienne pas un obstacle pour eux dans la concrétisation de leurs ambitions", a-t-elle fait savoir. La ministre de la Solidarité a souligné que les efforts de l'Etat en faveur de cette frange de la société ont permis la découverte de nombreux talents et compétences parmi eux grâce

à cet accompagnement dans son volet éducatif, ainsi qu'en matière d'insertion professionnelle, de promotion socio-économique et à travers l'accompagnement quotidien des cellules de quartier". Mme Mouloudji a entamé sa visite à Djelfa par une visite au foyer de l'enfance assistée dans le chef-lieu de wilaya, où elle s'est enquis de la prise en charge des enfants qui y résident. Elle s'est rendu ensuite au Centre médico-pédagogique pour enfants présentant une déficience motrice, où elle a visité une exposition organisée en coordination avec l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), et où sont présentés des produits réalisés par des femmes entrepreneurs, des femmes au foyer et des productrices rurales.

Commandement de la Garde Républicaine

Visite guidée au profit des médias au 1er Régiment de Parade

Le Commandement de la Garde Républicaine a organisé, dimanche, au siège du 1er Régiment de Parade du Commandement de la Garde Républicaine "Chahid Ali Maachi", une visite guidée au profit des médias nationaux, afin de permettre aux journalistes de connaître ses différentes missions. La visite s'inscrit dans le cadre de l'exécution du plan de communication de l'année 2024/2025, approuvé par le Général d'Armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), Said Chanegriha. A l'entame de cette visite, une allocution de bienvenue du Général-Major Commandant de la Garde Républicaine par Intérim aux représentants des médias nationaux, a été lue en son

nom, par le chef du service de l'Information et de la Communication du Commandement de la Garde Républicaine, Hachoud Rochdi, leur souhaitant ses meilleurs vœux de santé, de joie et de prospérité, à l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse. L'allocution a été suivie d'une "présentation d'un bref exposé sur le Régiment et ses missions", permettant ensuite à la délégation de visiter "les diverses installations et structures pédagogiques, dont dispose ce dernier (la salle de mémoire, studio d'enregistrement)". Afin de permettre aux journalistes de connaître de plus près les missions assignées au Régiment, plusieurs ateliers ont été exposés et des explications ont été données sur les équipements et matériels disponibles, notamment les instruments de

musique, les ateliers de réparation, les méthodes d'enregistrement ainsi que les appareils et les logiciels utilisés pour le traitement du son. Des performances sportives et des chorégraphies ont été également présentées, démontrant ainsi "le professionnalisme atteint lors de l'exécution des missions, telles que les parades, la musique et les défilés". Cette activité de communication vise à mettre en exergue l'image honorable de l'ANP à travers les réalisations, dans le cadre du programme de développement et de modernisation de la Garde Républicaine, pour lequel le Haut Commandement de l'ANP accorde un intérêt soutenu, lequel se traduit essentiellement par la formation de personnels qualifiés, la modernisation des infrastructures et l'acquisition d'un matériel sophistiqué.

Le Pr Sid Ahmed Ould Arbi

à la radio chaîne 3

«Près de 65 000 nouveaux cas de cancers diagnostiqués annuellement»

Le Pr Sid Ahmed Ould Arbi, Chef de service urologie au CHU Frantz Fanon de Blida, est revenu ce dimanche sur les assises nationales de prévention et de lutte contre le cancer organisées par la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Premier hôte de la semaine de l'émission « L'invité du jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Ouled Arbi a indiqué que ses assises « sont là pour essayer d'évaluer ce qui a été fait jusque là, notamment lors des plans de lutte anti-cancer organisés auparavant, mais aussi voir ce qui se fait actuellement et se projeter sur l'avenir jusqu'en 2035 ». Abordant la situation de cette pathologie en Algérie, le Pr Ould Arbi a informé que près de 65 000 nouveaux cas de cancer sont diagnostiqués chaque année. « Cela est dû au vieillissement de la population, qui vit plus et mieux, mais également aux moyens de dépistage et de diagnostic permettant de déceler cette maladie précocement et ainsi la traiter tôt également pour pouvoir parler de guérison », a expliqué l'intervenant. Selon lui, les principaux facteurs permettant l'apparition de cette maladie sont principalement liés à la pollution de l'environnement, à la malbouffe, à la sédentarité, à l'obésité ainsi qu'à la consommation du tabac et à l'alcoolisme. Revenant sur ce qui a été fait lors de la première journée de ses assises, l'orateur a fait savoir que sept ateliers ont été organisés samedi. Le premier a porté sur la prévention, le deuxième sur le dépistage, le troisième a été dédié au diagnostic, le quatrième a abordé le parcours des patients, le cinquième a porté sur les médicaments et les appareillages médicaux, le sixième sur le financement et la gouvernance, alors que le septième et dernier atelier a concerné la formation et la recherche scientifique. Le Pr Ould Arbi s'est réjoui de la participation à ces assises de l'ensemble des acteurs de la Santé, de cinq membres du gouvernement, à savoir, les ministres de la Santé, de l'Enseignement supérieur, du Travail, de la Production pharmaceutique et de l'Education, ainsi que des membres du mouvement associatif.

Hadj 1446H

Départ du premier groupe de pèlerins samedi prochain

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi a annoncé que le premier vol des hadjis vers les Lieux Saints de l'Islam était prévu le 10 mai, précisant que douze (12) aéroports au niveau national ont été mobilisés pour l'opération du hadj. Lors d'une rencontre d'orientation au profit des membres de la mission du Hadj pour la saison 1446H/2025, M. Belmehdi a précisé que "le départ du premier vol des membres de la mission est prévu dimanche, alors que celui des hadjis est programmé pour le 10 mai", indiquant que "douze (12) aéroports au niveau national" ont été mobilisés pour l'opération du hadj. Le ministre a insisté encore une fois sur l'importance de renforcer la coordination entre les membres de la mission et de redoubler d'efforts pour permettre aux hadjis d'accomplir leurs rites dans les meilleures conditions, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Pour sa part, le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), Taher Braik a passé en revue les différentes mesures et dispositions prises pour assurer une prise en charge optimale des hadjis algériens, appelant les membres de la mission à "faire preuve d'esprit d'équipe et à se conformer aux instructions réglementaires et sanitaires". De son côté, le chef de la délégation consulaire, Saad Boukhalfa a mis l'accent sur "l'intérêt majeur" qu'accorde le ministère des Affaires étrangères aux saisons du Hadj en veillant, à travers ses fonctionnaires, à accompagner les pèlerins algériens depuis leur accueil dans les Lieux Saints jusqu'à leur retour au pays.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIC ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE D'ORAN
DIRECTION GÉNÉRALE
DÉPARTEMENT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE
N°:...../D.M.O /OPGI /2025



وزارة المسكن والعمارة والمدينة
ديوان الترقية والتسيير العقاري لولاية
المدن والبلديات
دائرة التحكم في المشاريع
الرقم: ل.ت.م.ل.ت.ت.ع/2025.

Avis d'appel d'offres Ouvert
Avec exigence de capacités minimales N° 27 / 2025
NIF : 099 931 010 421 329

Conformément aux article 36, 37, 38 et 39 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux articles 39, 40, 42 et 44 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Oran, lance un avis d'appel d'offres Ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des 100 logements publics locatifs en tout corps d'état y compris travaux de viabilisation tertiaires à la commune de Sidi Benyebka Daira d'Arzew Wilaya d'Oran - (Programme 3000 LPL Année 2024).

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges contre un paiement de cinq milles (5 000,00) DA, représentant les frais de reproduction, et pour qu'ils soient éligibles à participer à cet avis, ils doivent satisfaire les conditions citées ci-dessous en précisant que les groupements des entreprises ne sont pas autorisés pour participer.

Conditions d'éligibilité :

Capacités	Conditions d'éligibilité	Pièces Justificatives
Professionnels	Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie Quatre (04) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale.	Justifiée par un Certificat de qualification professionnelle en cours de validité
Financières	Le candidat doit avoir réalisé un chiffre d'affaires Moyen supérieur ou égal à 90 000 000.00 DA durant les Trois (03) dernières années	Justifié par les bilans doivent être visés par les services des impôts
Techniques	Références Professionnelles : Ayant réalisé un projet parmi les projets suivants : - Un projet de 50 logements ou plus en TCE en un seul tenant ou Un cumul de projet de logements en TCE d'au moins 100 logements en prenant en considération les projets des 50 logements et plus ou Un projet d'Equipement public de catégorie B ou plus .	Justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics
	Moyens Humains : - Un (01) chef de projet (Architecte ou Ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment) ayant une ancienneté minimale de 02 ans.	Justifié par l'attestation d'affiliation CNAS en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
	Moyens Matériels : - Une (01) Grue - Un engin de Terrassement	Les moyens matériels doivent être justifiés par carte grise avec police d'assurance en cours de validité (pour les matériels roulants). et PV d'huissier de justice (daté de moins d'une année à la date d'ouverture des plis)

Les offres accompagnées des pièces et des documents, en cours de validité, tels qu'exigés par le cahier des charges, doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes :

- Une enveloppe contenant « le dossier de candidature » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant « l'Offre technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant « l'Offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges.

Les trois (03) enveloppes doivent parvenir sous plis anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A Monsieur le Directeur Général de l'O.P.G.I d'Oran
08, place Boudali Hasni ORAN

Soumission A ne pas ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'évaluation des offres

Avis d'appel d'offres Ouvert Avec exigence de capacités minimales N° 27 /2025

Projet : la réalisation des 100 logements publics locatifs en tout corps d'état y compris travaux de viabilisation tertiaires à la commune de Sidi Benyebka Daira d'Arzew Wilaya d'Oran - (Programme 3000 LPL Année 2024)

- Le délai de préparation des offres est de Dix (10) Jours, et l'heure limite dépôt des offres à 12H00.
- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure de l'ouverture des plis correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres, avant 12H00 à compter de la première parution dans l'un des quotidiens ou dans le BOMOP.
- La séance d'ouverture des plis se tiendra le dernier jour de la remise des offres à 13h00, en séance publique, au siège de l'OPGI d'Oran.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours augmentés de la durée de préparation des offres fixée à Dix (10) Jours et ce à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Si le jour de dépôt des offres et d'ouverture des plis, coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, il sera prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

المجمع الصناعي لإسمنت الجزائر
GROUPE INDUSTRIEL DES CEMENTS D'ALGERIE
SOCIETE DES CEMENTS DE SAÏDA « S.C.I.S »
ش.ذ.أ. - رأسمالها الاجتماعي : 1 050 000 000 DA
S.P.A. au capital social de : 1 050 000 000 DA
N° Identification Fiscale : 099820100631731 - N° Article d'imposition : 20100010141 - N° Registre de Commerce : 0742051 B 98
Adresse : B.P 95 Saïda - Tel : 048 31 12 12 / 048 31 13 70 - Fax : 048 31 13 16 - Site web : www.scls.dz





الهيئة الجزائرية للإسناد
Organisme Algérien d'Accréditation
Certification Systèmes 2-001

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DU CONTRAT

La Société des Ciments de Saïda Spa, Filiale du Groupe GICA, informe l'ensemble des Soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres National N°01/DT/SCIS/2025, paru dans les quotidiens: le Carrefour d'Algérie et El-Massa, en date du 03/03/2025, ayant pour objet la Fourniture et le Transport de 30 000 Tonnes de Sable Siliceux, qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le Contrat est attribué provisoirement au Soumissionnaire mieux disant désigné ci-après, qui a obtenu le résultat suivant :

Nom de l'attributaire	Note Technique	Note Financière	Note globale	Montant de l'attributaire en DZD (TTC)	Délai d'exécution
MEHDI BAGHDAD	15	80	95	49 980 000,00	12 mois

Les Soumissionnaires intéressés, peuvent se rapprocher de la Société de ciment de Saïda sise à Hassasna au plus tard dans un délai de dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent avis d'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques et financières.

Tout Soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire, peut introduire, s'il le souhaite, un recours auprès de la Commission des Achats de la Société, et ce, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent avis d'attribution provisoire.

REPUBLIC ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE NAAMA
DAIRA DE SFISSIFA
COMMUNE DE SFISSIFA
NIF N° : 41600200004501801004

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UNE MARCHÉ

Conformément aux disposition de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les réglés générale relative au marchés publics et l'articles 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés et des délégations de services publics , les soumissionnaires ayant participes à la avis d'appel d'offre national ouvert

avec exigence de capacités minimales N°02/2025, relatif au Projet de :
INTITULEE DE L'OPERATION : SUIVI TECHNIQUE , CONTROLE LABORATOIRE ET AMÉNAGEMENT D'ENTRÉ DE LA VILLE DE SFISSIFA (PREMIER TRANCHE).

PROJET : AMÉNAGEMENT D'ENTRÉ DE LA VILLE DE SFISSIFA.
Il a été attribué provisoirement ci-dessous désigné :

N°	L'entreprise Retenu	Montant de l'offre après vérification et correctement en TTC	Délai de réalisation	OBS
01	MASSOUDI HAMZA N.I.F181081700221197	54.447.527,75 DA	quatre (04) MOIS	L'offre Economiquement La Plus Avantageuse. (Moins disant)

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés et des délégations de services publics, Outre les droits de recours prévus par la législation en vigueur, le soumissionnaire qui conteste L'attribution provisoire d'un marché ou son annulation, la déclaration d'anfractuosités ou l'annulation de la procédure, dans le cadre d'un appel d'offres ou d'un gré à gré après consultation, peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés compétente. Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, le service contractant doit informer, par lettre recommandée avec accusé de réception, les soumissionnaires ou candidats de ses décisions, et inviter ceux d'entre eux qui souhaitent prendre connaissance de leurs motifs, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter de la date de réception de la lettre précitée, pour leur communiquer ces résultats, par écrit. La commission des marchés compétente prend une décision, dans un délai de quinze (15) jours, à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours cité ci-dessus. Cette décision est notifiée au service contractant et au requérant

LE Président /APC

Eviter le risque d'éboulements rocheux et d'accidents à la plage d'Ain Franine

100 millions de DA alloués pour l'aménagement et la consolidation

Par B. Habib

Le wali d'Oran, Samir Chibani, vient de prendre des mesures importantes, lors de la première Session d'APW de 2025, ouverte ce 6 mai, au siège de l'Assemblée délibérante, sis boulevard Millénum. En effet, selon un diagnostic du besoin du financement de la collectivité locale, un montant de 100 millions de DA de contribution exceptionnelle dite «OCA», au titre de moins value fiscale OCA, a été dégagé sur budget de wilaya et approuvé, lors de cette Session pour l'achèvement physique des travaux d'aménagement et de consolidation de la plage d'Ain Franine, dans la commune de Bir El Djir, suite à un effondrement rocheux d'une falaise qui, rappelons-le, était survenu dans cette partie, tout en causant deux morts. Les travaux ont été confiés à l'entreprise publique «EGTO», spécialisée dans la construction et la

réhabilitation des routes. Cette dotation financière s'inscrit dans le cadre des travaux d'urgence, actuellement en cours, pour permettre de réhabiliter complètement l'accès à cette plage où avait eu lieu ce tragique accident de manière à le rendre accessible aux estivants, en principe, dès le coup d'envoi de la prochaine saison estivale, a-t-on appris mardi, lors de la 1ère Session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Intervenant en préambule de cette Session sur le bilan annuel de la wilaya, au titre de l'année 2024, le wali d'Oran, Samir Chibani, a affirmé accorder un grand intérêt au programme en cours, portant réhabilitation des plages locales et particulièrement celle d'Ain Franine, afin de permettre aux estivants de la partie Est de la wilaya d'Oran qui la fréquentent périodiquement, de la regagner en toute tranquillité et sans problème aucun, dès la saison estivale à venir. Selon des

sources concordantes, le montant des travaux engagés sur la plage d'Ain Franine devrait osciller entre 28 et 30 milliards de cts. Ainsi, suite à la cagnotte «OCA» de 100 millions de DA, débloquée par la wilaya, ce serait à peu près 50 % du montant total des travaux qui seront normalement couverts. L'objectif est de rassurer les estivants riverains ainsi que les automobilistes quant à une élimination imminente de tout risque sur l'accès à cette plage. Par ailleurs et poursuivant ses efforts dans le cadre de la politique du développement local, l'APW a approuvé le même jour à l'unanimité par voie de délibération de ses élus un montant de 638 millions de moins value fiscale soit 50% du budget de wilaya lequel est destiné à la section des équipements et fonctionnement, nous a, de son côté, déclaré le directeur de l'Administration locale (DAL), Hadj Mohamed, en marge de la Session.

La wilaya d'Oran au 2ème rang national Plus de 28.000 postes d'emploi ouverts en 2024

Par B. Habib

Selon les chiffres, plus de 28.000 postes d'emploi ont été ouverts durant l'année 2024, dans la wilaya d'Oran, ce qui place désormais la deuxième capitale du pays, wilaya au 2ème rang après Alger dans le tableau des wilayas qui recrutent le plus, note le rapport annuel sur l'Emploi exposé, mardi à la session d'APW devant le wali d'Oran. Le secteur connaît une dynamique suite aux orientations du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, afin de booster le

marché de l'emploi dans le pays et par la même, encourager les jeunes entreprises, créatrices de richesse et de plus value à l'économie. Fait qui mérite d'être signalé, est que la wilaya d'Oran a occupé la tête du tableau durant les deux années antécédentes 2022 et 2023, ce qui pourrait, quelque peu selon des observateurs, témoigner d'une certaine constance et d'une rigueur dans les efforts à l'échelle locale. Le marché de l'emploi a été marqué en 2025 par des nouvelles opportunités offertes à ceux ou celles qui sauront s'adapter aux nouvelles exigences, à travers

notamment les nouvelles filières technologiques innovantes et les recrutements renforcés par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, sans occulter évidemment. Le fait que la wilaya d'Oran ait connu un véritable galop en terme de recrutements en 2024 et 2025, suite à la création entre autres des incubateurs scientifiques dédiés à la recherche et aux recrutements de centaines voire des milliers de jeunes notamment des diplômés des universités par les sociétés nationales et grandes entreprises de renom comme Sonatrach et Tosyali.

Manifestation Hackathon de l'Université d'Oran 2 Les projets de technologie verte remportent les premières places

L'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed" a été, pendant trois jours, le théâtre de l'innovation et de la créativité à l'occasion du Hackathon Oran 2 (2025), qui a réuni 42 étudiants issus d'universités et de grandes Ecoles nationales. Les projets primés ont principalement porté sur les technologies vertes, a-t-on appris auprès de cet établissement universitaire. Les étudiants de l'Université d'Oran 1 ont remporté la première place grâce à leur projet "Aqua Guard", un système intelligent basé sur l'Internet des objets, permettant de détecter précocement les fuites d'eau, a indiqué Habiba Mahious, présidente du club scientifique "Master Mind" de l'Institut de maintenance et de sécurité industrielle de l'Université d'Oran 2 et organisatrice de l'événement. Cette innovation se distingue par sa capacité à envoyer des alertes instantanées et à stopper automatiquement les fuites d'eau avant qu'elles ne causent des dommages potentiels. Il s'agit d'un modèle pratique qui allie technologie et prévention intelli-



gente des catastrophes, a fait savoir la même source. Le deuxième prix a été décerné au projet "Ferme autosuffisante", présenté par les étudiants de l'Université des sciences et technologies "Houari Boumediene" d'Alger. Il s'agit d'un système d'agriculture hydroponique combinant la culture maraîchère et l'élevage de poissons de manière intelligente et durable. Ce projet fonctionne à l'énergie renouvelable et est

contrôlé par intelligence artificielle, ce qui garantit une haute efficacité dans l'utilisation des ressources, en plus de l'envoi de notifications en cas de panne ou de dysfonctionnement, selon les explications fournies. La troisième place est revenue aux étudiants de l'Université de Boumerdès pour leur projet "Nova Energy", une technologie innovante basée sur l'exploitation intelligente du dioxyde de carbone.

Glissement de terrain à Oran Relogement de 243 familles sinistrées

Un total de 243 familles touchées par le glissement de terrain survenu au quartier Es-Sanaoubar (Oran) ont été relogées dans de nouveaux logements situés dans les communes de Misserghine et Oued Tlalat, dans le cadre de la deuxième phase de l'opération de prise en charge des sinistrés, a-t-on appris, mardi, auprès des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Les services de la wilaya, en coordination avec la daïra et la commune d'Oran, la direction du logement et l'OPGI, et sur instruction du wali d'Oran, Samir Chibani, ont lancé lundi soir l'opération de relogement de 129 familles au niveau du site des 2.000 logements publics locatifs à Oued Tlalat, et de 114 familles au niveau de la cité 900 logements publics locatifs à Misserghine. Une fois l'opération de relogement achevée, les habitations endommagées et menaçant de s'effondrer ont été démolies, selon la même source, qui a précisé que "tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour cette opération". Pour rappel, le jour même de l'accident, survenu fin avril dernier, 183 familles avaient déjà été relogées dans des logements neufs, en exécution des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ordonnant une prise en charge immédiate des citoyens touchés par ce sinistre. Le chef de la daïra d'Oran par intérim, M. Mohamed Meziane, avait déclaré auparavant à la presse que toutes les familles sinistrées vivant dans une zone à risque autour du lieu du glissement de terrain au quartier Es-Sanaoubar seraient prises en charge, conformément au rapport d'expertise de l'Organisme de contrôle technique de construction (CTC), en précisant que "les familles non encore relogées seront prises en charge selon la loi, dès la fin des vérifications dans le fichier national du logement". Le glissement de terrain, survenu à l'endroit appelé "Terrain Chabat", au niveau du quartier Es-Sanaoubar, dans la commune d'Oran, avait causé la mort de quatre personnes et blessé treize autres. Suite à ce drame, une délégation ministérielle s'était rendue à Oran sur ordre du Président de la République, pour s'enquérir de l'état des blessés et proposer des solutions aux sinistrés.

Dessalement d'eau de mer Vers l'incorporation des énergies renouvelables dans les nouveaux projets

Fort de l'expérience acquise dans la réalisation et la gestion des stations de dessalement d'eau de mer, l'Algérie s'apprête à franchir une étape stratégique, celle d'augmenter le taux d'intégration du produit national et l'incorporation des énergies renouvelables dans les projets de réalisation de six stations à l'horizon 2030, a indiqué, mardi à Oran, le vice-Président directeur général de l'AEC (Algerian Energy Compagny), M. Chahed Brahim. S'exprimant en marge de la première édition du Salon National de la Qualité, de l'Hygiène, de la Sécurité et de l'Environnement (QHSE), qui se tient au Centre des conventions d'Oran jusqu'au 7 mai, M. Chahed, a rappelé que cette même entreprise avait déjà relevé avec succès le défi de la construction de cinq stations de dessalement dans un délai record de 25 mois, ajoutant que, désormais, l'objectif est plus ambitieux : intégrer davantage de composants et de savoir-faire locaux tout en faisant appel aux énergies renouvelables pour répondre aux exigences de durabilité environnementale et d'efficacité énergétique. Les six futures stations de dessalement seront implantées dans les wilayas de Skikda, Jijel, Chlef, Tizi Ouzou, Mostaganem et Tlemcen, a-t-il rappelé, ajoutant qu'à l'horizon 2030, leur mise en service portera la capacité nationale de production d'eau dessalée de 3,7 millions de mètres cubes par jour à 5,5 millions, soit une augmentation de près de 50%.

Tissemsilt

Une infrastructure céréalière au cœur de la stratégie agricole

Le développement agricole reprend ses droits à Tissemsilt, grâce à un projet structurant porté par l'État. Les autorités locales, dirigées par le wali Bouzaid Fethi, ont tenu une réunion de coordination autour de la construction d'un silo de stockage de céréales à Khemisti. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme du Président de la République qui mise sur une modernisation des infrastructures agricoles afin de garantir la sécurité alimentaire du pays. Avec une capacité de 20.000t, ce silo est conçu pour répondre aux besoins croissants de la wilaya et mieux valoriser la production locale. Les représentants du gouvernement, accompagnés de responsables techniques et d'ingénieurs, ont évalué l'avancement des travaux et souligné l'importance de respecter les normes de qualité et les délais. Cette démarche illustre une approche proactive du développement territorial et de l'optimisation de la chaîne de valeur céréalière. **Abdenour M.**

Corruption

Des universitaires mobilisés à Tissemsilt pour la transparence

L'Université «Ahmed Ben Yahia El-Wancharissi» s'affirme comme un acteur moteur de la lutte contre la corruption à travers une initiative scientifique ambitieuse. Un colloque d'envergure nationale, organisé par la Faculté de Droit, en collaboration avec l'Autorité supérieure de transparence et d'autres institutions judiciaires, a eu lieu à Tissemsilt, réunissant une diversité d'experts autour d'une question cruciale : la lutte contre la corruption financière et le blanchiment d'argent. Les débats ont abordé des thématiques pointues: les cadres juridiques de la répression, les méthodes de recouvrement des biens volés et les innovations en matière de prévention. Des ateliers spécialisés ont exploré le rôle des technologies dans la transparence administrative et la promotion de l'éthique dans la gestion publique. Ce rendez-vous a marqué une nouvelle étape dans l'engagement académique pour une gouvernance plus intègre. L'Université de Tissemsilt, à travers ce colloque, se positionne comme un catalyseur de réflexion nationale sur les réformes nécessaires à une meilleure moralisation de la vie publique. **A.M.**

Bechar

Attribution de 198 logements publics locatifs

Un quota de 198 logements de type public locatif (LPL) a été attribué à leurs bénéficiaires dans la commune de Bechar, a-t-on appris lundi des services de la wilaya. L'attribution de ces logements, situés au nouveau pôle urbain de la route de Lahmar (Nord-est de Bechar), s'inscrit dans le cadre de la prise en charge des préoccupations des citoyens du chef-lieu de wilaya en matière de logement, a-t-on précisé. Un autre quota de logements sociaux sera attribué, lors d'une nouvelle opération, prévue le 5 juillet prochain, à l'occasion de la célébration du 63ème anniversaire de l'Indépendance, a-t-on assuré, de même source. Outre cette opération, un programme de 700 unités similaires est actuellement en cours de réalisation au niveau de la zone urbaine de "Tighaline", au Sud-ouest de la commune de Bechar, selon la même source.

03 mai à Relizane

Les représentants de la presse hôtes du wali

Dans un climat convivial et sous le signe: la liberté de la parole est une responsabilité et un message, M. Kamel Berkane, wali de Relizane, a présidé hier les festivités qui commémorent la Journée mondiale de la liberté d'expression et de la presse et ce, au siège de la villa d'hôtes de la wilaya, en présence des autorités civiles et militaires, du secrétaire général de la wilaya ainsi que les représentants de la presse accrédités dans la wilaya de Relizane. Cette manifestation a reflété la place prépondérante qu'occupe la presse dans la société, ex-

plique un intervenant. Dans son allocution, le wali a expliqué, quant à lui, que la liberté d'expression représente un pilier essentiel dans l'édification d'une société équilibrée car toute action de développement assurera la réussite si elle est bien accompagnée par une presse responsable, poursuit l'orateur comme il a tenu à préciser le rôle important des journalistes dans la promotion du civisme collectif, tout en défendant la cause du citoyen avec un esprit professionnel conformément aux principes de l'intégrité et le respect de la déontologie journalistique. Les représen-

Sidi Bel Abbès

Forum régional sur les activités touristiques

Par Mohamed Nouar

La direction du tourisme et de l'artisanat de Sidi Bel Abbès a orchestré, ce mardi, en présence du premier responsable de l'exécutif Hadji Kamal, du P/APW, du représentant de la ministre Madhi. A, des autorités locales, le deuxième forum régional dédié à une thématique d'une importance capitale pour l'essor du secteur: la régulation de l'activité touristique. Placée sous l'égide du thème "La régulation de l'activité touristique : principal pilier pour le développement de notre destination locale", cette rencontre stratégique a réuni à l'hôtel Eden un aréopage de décideurs, d'experts et d'opérateurs hôteliers venus des wilayas d'Oran, Mostaganem, Relizane, Aïn Témouchent, Tlemcen Saïda et Naama. L'allocution inaugurale du responsable de l'exécutif a, d'emblée, souligné l'impératif d'une synergie accrue et d'une coordination intersectorielle renforcée pour instaurer une régulation efficiente de l'activité touristique. Cette vision a été écho par le directeur de wilaya du tourisme et de l'artisanat, qui a mis en lumière l'objectif primordial de ce forum, à savoir optimiser la performance des établissements hôteliers de l'Ouest al-

gérien en consolidant leur cadre réglementaire et en assurant une conformité rigoureuse aux directives émanant des autorités compétentes. Le forum a servi de plateforme d'échange intellectuel de haut niveau, où des experts en tourisme et en législation ont convergé sur la nécessité d'une approche régionale concertée. L'accent a été mis sur le partage d'expertises et d'expériences en matière de mécanismes de régulation et de contrôle. Un plaidoyer vibrant a été formulé en faveur de l'établissement d'un partenariat solide entre les instances dirigeantes et les professionnels du secteur. L'ambition clairement affichée est de propulser le secteur hôtelier au rang de pilier fondamental du développement touristique national, en parvenant à une organisation et un contrôle rigoureux de l'activité, en adéquation avec les stratégies de développement touristique spécifiques à chaque wilaya. Les discussions ont également permis d'ausculter les préoccupations des acteurs du secteur et de générer des propositions concrètes visant à rehausser la qualité des services hôteliers, en s'alignant sur les critères nationaux. L'horizon visé est un tourisme compétitif et durable, soutenu par un investissement avisé, une gouvernance

éclairée et un environnement de travail propice, fondé sur le dialogue, le partenariat et la confiance mutuelle. La richesse des débats s'est articulée autour de thématiques cruciales telles que "la gouvernance régionale de l'activité touristique: organisation, contrôle et coordination", "Qualité et contrôle dans les établissements touristiques : normes et outils de contrôle", "La numérisation comme levier de développement des destinations touristiques", "la formation et encadrement professionnels: Soutien aux compétences dans le tourisme et l'hôtellerie" et "Partenariat local : Rôle des collectivités locales et de la société civile". Ce forum régional s'est conclu par la formulation de recommandations substantielles, qui seront transmises aux autorités de tutelle. Ces recommandations devraient alimenter les réflexions et les actions futures visant à structurer et à dynamiser le secteur touristique de l'Ouest algérien, en plaçant la régulation comme un vecteur essentiel de sa croissance et de sa pérennité. La tenue de ce forum à Sidi Bel Abbès témoigne d'une volonté affirmée de positionner la région comme une destination touristique de premier plan, forte d'une organisation solide et d'une offre de services de qualité.

Sidi Bel Abbès

Une délégation allemande à l'université «Djillali Liabes»

Par Mohamed Nouar

Dans le sillage d'une coopération bilatérale algéro-allemande fructueuse, l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) a orchestré une journée de sensibilisation d'une portée significative au sein de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie de l'université « Djillali Liabes » de Sidi Bel-Abbès. Cette initiative, ancrée dans le programme "Les pionniers de l'entrepreneuriat agricole algérien", transcende la simple diffusion d'informations pour s'ériger en un catalyseur de transformation structurelle au sein du secteur agricole algérien. L'événement a délibérément ciblé le vivier intellectuel que représentent les étudiants universitaires, les incitant à embrasser l'agro-entrepreneuriat comme vecteur d'innovation et de progrès. En offrant une plateforme d'interaction directe avec des experts et des figures de proue du monde entrepreneurial, la GIZ a semé les graines d'une nouvelle génération d'acteurs agricoles. La présentation de modèles de projets agri-

coles intelligents, conjuguant technologies de pointe et impératifs de durabilité, a permis de déconstruire les perceptions traditionnelles du secteur et d'exposer le potentiel disruptif de l'innovation. La discussion approfondie des défis et des opportunités, inhérents à l'agro-entrepreneuriat algérien, a révélé une compréhension nuancée des complexités du terrain. Loin d'une approche simpliste, l'initiative a mis en exergue la nécessité d'une synergie entre les compétences académiques, le savoir-faire technique et les réalités socioéconomiques locales. L'engagement de la partie allemande, à travers ce programme, témoigne d'une vision stratégique visant à consolider le développement durable en Algérie par le biais d'un triptyque fondamental: la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, le renforcement des capacités institutionnelles et la stimulation d'une culture d'innovation endogène. L'accent mis sur le potentiel transformateur des technologies agricoles en Algérie est particulièrement pertinent dans un contexte global marqué par les impératifs de sécuri-



té alimentaire et les défis pressants du changement climatique. En ciblant spécifiquement la jeunesse, cette initiative reconnaît le rôle pivot des nouvelles générations dans l'adoption et le déploiement de pratiques agricoles plus efficaces et résilientes. Le soutien à ces jeunes entrepreneurs en devenir ne constitue pas une simple mesure palliative, mais une véritable stratégie d'investissement à long terme pour l'édification d'un secteur agricole modernisé et compétitif. Cette journée de sensibilisation à Sidi Bel-Abbès dépasse le cadre d'un événement ponctuel. Elle incarne une vision prospective où l'agro-entrepreneuriat, alimenté par l'innovation et soutenu par une coopération internationale éclairée, se positionne comme un levier essentiel pour l'atteinte de la sécurité alimentaire et la mitigation des effets du changement climatique en Algérie. La pérennisation de telles initiatives apparaît dès lors comme un impératif stratégique pour cultiver un avenir agricole à la fois plus performant et intrinsèquement durable.

tants de la presse présents ont pris également la parole parmi eux le confrère Nouredine Ouadah, représentant du journal « le Carrefour d'Algérie » qui a expliqué, dans un style vulgarisé, quelques clauses du code de l'information notamment le volet relatif à la presse électronique. Rappelons que par la même occasion, le wali a gratifié le journaliste de l'ENTV, sorti en retraite, en l'occurrence M. Belmhel, d'un présent. Cette cérémonie a été organisée d'une manière impeccable. Les invités ont été conviés par la suite à un déjeuner. **N.Aymen**

Bouira

Le ministre de l'Education nationale en visite d'inspection et de travail

Par TAIB HOCINE

Le ministre de l'Education nationale, M.Mohamed Seghir Saadaoui, a effectué, ce mardi, une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Bouira. Accompagné de M. Abdelkrim Lamouri et des autorités de la wilaya de Bouira, le ministre a entamé sa visite de travail, en premier lieu au niveau du lycée « Mohamed Guettaf » dans le chef-lieu de la ville de Bouira d'où le ministre a donné le coup d'envoi officiel de l'examen national d'attestation de niveau, puis ce dernier s'est rendu dans la commune de Ain-El-Hadjjar, au cardinal ouest de la wilaya où il a procédé à l'inauguration du collège d'enseignement moyen

(C.E.M), baptisé au nom du chahid « Oudah Ahmed », ensuite la délégation ministérielle s'est dirigée vers la commune de El-Khabouzia pour mettre en service un groupe scolaire au nom du chahid « Said Zadi » lequel groupe scolaire est doté de tablettes numériques et toujours dans la région ouest de la wilaya et plus précisément dans la commune de Raouraoua (ex-les Trembles), M. Saadaoui a inauguré la cantine scolaire de l'école primaire « Abdelkader Achoune » ainsi qu'un établissement moyen au nom du chahid « El-Azzazi Mayouf ». Poursuivant son périple et dans les communes de El-Hachimia, Aghbalou et Lakhdaria, le ministre a procédé à des poses de première pierre pour la réalisation de

nouvelles structures scolaires et lors de son intervention devant la presse, il a déclaré que: «Cette visite de travail effectuée s'inscrit dans l'optique des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire et vise à évaluer l'état de préparation des infrastructures éducatives, dans le but de garantir un accueil adéquat et idoine pour les élèves et à atteindre les objectifs escomptés et fixés, tout en soulignant que cette visite de travail permet de voir, d'identifier et de reconnaître les besoins de la wilaya en matière d'infrastructures scolaires dans l'objectif de diminuer, alléger, réduire la pression sur les établissements existants, d'intégrer et d'insérer ces besoins dans les programmes futurs d'investissement».

Ghardaïa

Une production céréalière de plus de 85.000 QX attendue

La production céréalière dans la wilaya de Ghardaïa devrait atteindre, au terme des moissons devant être lancées la mi-mai courante, les 85.000 quintaux, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). La campagne moisson-battage touchera, cette saison, une superficie de 1.951 hectares irrigués sous pivot, dont l'ensemble est réservé exclusivement au blé dur, a indiqué à l'APS l'ingénieur en chef, responsable des statistiques à la DSA, Khaled Djebrit, précisant que les superficies emblavées sont localisées à Métlili, Seb-Seb, Mansoura et Guerrara. Un rendement moyen de plus de 43 quintaux à l'hectare de blé dur est attendu pour cette campagne, a-t-il ajouté en signalant aussi l'ensemble de la pro-

duction sera collectée par la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Laghouat. Selon le rapport d'évaluation de cette campagne céréalière, notamment le désherbage et la fertilisation de la superficie emblavée, l'état végétatif de la production céréalière est jugé «bon» pour l'ensemble des superficies ciblées. La production céréalière attendue sera en «hausse notable» par rapport à la saison dernière qui avait donné lieu à une récolte de 60.000 QX, estime M. Djebrit en faisant savoir que la disponibilité des semences et le suivi des itinéraires techniques des cultures céréalières, entrepris par les services phytosanitaires dans le cadre de la vulgarisation des techniques agricoles, expliquent ces prévisions «optimistes». Des moyens consé-

quents sont mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette campagne, dont des moissonneuses à sac et bac, des camions de transport appartenant à la CCLS, a indiqué le chargé des statistiques à la DSA. Huit (8) centres de proximité de stockage des céréales sont en cours de finalisation à travers la wilaya de Ghardaïa pour accueillir la production de la campagne moisson-battage. La réalisation de ces structures de stockage de proximité s'accélère et toutes les mesures ont été prises pour la finalisation à temps de ces projets, prévus dans le cadre d'un programme nationale en vue d'assurer la sécurité alimentaire du pays et une autosuffisance en matière de produits stratégiques, signale-t-on à la DSA.

Sétif

Séminaire international sur «la littérature algérienne face au discours colonialiste»

Le 1er séminaire international sur « la littérature algérienne face au discours colonialiste », organisé à l'occasion de la commémoration du 80ème anniversaire du 8 mai 1945, s'est ouvert, dimanche à la maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif. L'objectif de cette rencontre organisée par l'Assemblée populaire communale (APC) de Sétif, en coordination avec l'Office de la culture et du tourisme, et dont l'ouverture officielle a été présidée par le wali, Mustapha Limani, en présence d'un grand nombre de personnalités culturelles et scientifiques, est de «mettre en exergue le rôle central de la littérature algérienne dans la résistance au discours colonialiste», ont indiqué les organisateurs. Le chef de l'exécutif local a rappelé dans une allocution d'ouverture, à l'adresse d'un parterre formé d'experts, d'universitaires, d'historiens et de chercheurs d'Algérie, de Tunisie, de Mauritanie et de France, que les massacres du 8 mai 1945 ont constitué «une étape décisive de l'histoire de l'Algérie dès lors qu'elle allumé la première étincelle de la glorieuse Révolution». La commé-



moration de cette date est «un renouvellement de l'engagement et de la fidélité à ceux qui se sont sacrifiés en écrivant en lettres d'or l'histoire glorieuse de notre nation», a ajouté M. Limani. De son côté, l'écrivain Az-zedine Djelaoudji a estimé que l'actuelle «lutte mondiale pour l'hégémonie a conféré à la culture une importance capitale pour susciter une prise de conscience et répondre aux parties hostiles qui cherchent à déformer l'histoire et porter atteinte aux symboles nationaux». Il a souligné que l'occupation française de l'Algérie, de 1830 à 1962, a «révélé la gran-

deur du peuple algérien, sa cohésion et ses grands sacrifices pour la défense de sa terre, de ses valeurs et de ses composantes, et a mis à nu la barbarie des colonisateurs et leurs crimes abjects que l'histoire a inscrits sur des pages de honte durant les massacres du 8 mai 1945». Le président de l'APC de Sétif, Hamza Belayat, a indiqué, pour sa part, que cette rencontre «procède d'une série d'initiatives nationales visant à mettre en exergue le rôle de la littérature algérienne dans la résistance au discours colonial et la lutte contre l'effacement de l'identité nationale».

Aïd El-Adha à Blida

Affectation de 26 points de vente des moutons importés

Vingt-six (26) points ont été affectés à la vente des moutons importés pour l'Aïd El Adha, à travers la wilaya de Blida, dans le but de faciliter leur acquisition pour les citoyens, a-t-on appris dimanche de la direction locale du commerce. Il s'agit notamment de trois (3) points de vente, dont deux (2) au chef-lieu de wilaya et un (1) dans la commune de Chebli, qui ont entamé, ce dimanche, les opérations de vente, sur un total de 26 sites affectés pour la commercialisation des moutons importés à travers différentes communes de la wilaya, a indiqué le directeur par intérim du secteur, M. Mohamed Hadj Mehdi. Il a relevé une grande affluence des citoyens au niveau de ces points de vente. Le quota de la wilaya en moutons importés s'élève à 31.000 têtes, dont 2.100 destinées à la commune de Blida, qui enregistre une forte densité de population, a ajouté le même responsable. Il a précisé que l'opération de vente se déroule dans de bonnes conditions organisationnelles, plus de 50 % du cheptel mis en vente ayant déjà été écoulé. « L'achat des bêtes peut être effectué par paiement électronique ou en espèces afin de faciliter la procédure pour les citoyens », a souligné M.Hadj Mehdi.

Université d'Alger 3

Conférence sur la liberté d'expression à l'ère de l'intelligence artificielle

La Faculté des Sciences de l'Information et de la Communication de l'Université d'Alger 3 "Ibrahim Sultan Cheibout" a organisé une conférence scientifique sur "la liberté d'expression à l'ère de l'intelligence artificielle, opportunités et risques". Lors de cette conférence, organisée lundi en coordination avec le Commandement de la Gendarmerie nationale et la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), l'accent a été mis sur "l'importance de la formation continue" au profit des journalistes, en vue de leur permettre de relever les défis rencontrés dans l'exercice de leur profession. Les participants ont été unanimes sur la nécessité d'une "utilisation rationnelle" des techniques de l'intelligence artificielle dans le travail journalistique. Dans son allocution à cette occasion, le recteur de l'Université d'Alger 3, Khaled Rouaski, a précisé que l'objectif de cette rencontre était de traiter la problématique de "l'impact de l'intelligence artificielle sur la liberté d'expression", à travers "l'exploration des moyens d'adaptation du système médiatique aux nouveautés technologiques", ainsi que l'actualisation et l'adaptation des programmes universitaires" à ces évolutions. Pour sa part, le professeur Ahmed Adimi a affirmé que l'intelligence artificielle offre "de nombreux avantages dans le domaine de la presse à même d'améliorer la performance médiatique", appelant dans ce sens "à poursuivre la formation notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle". L'expert en TIC, Younes Grar a, quant à lui, plaidé pour "l'utilisation des services et applications de l'intelligence artificielle", insistant sur "l'importance de la formation continue et de la mise à jour des connaissances dans ce domaine". Dans le même sillage, le chef de service de l'Information et de la Communication du Commandement de la Gendarmerie nationale, le Lieutenant Colonel Abdelkader Beziou a évoqué "les avantages et les inconvénients" de l'utilisation des logiciels d'intelligence artificielle dans le domaine de la presse, saluant "le partenariat qualitatif" entre le Commandement de la GN et la corporation médiatique nationale au service de l'intérêt général. Dans son intervention, le représentant de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), l'Officier principal de police Saidani Walid a abordé certains aspects du plan de la DGSN de prévention et de lutte contre la cybercriminalité".

10 | Carrefour Pub

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA
DAIRA DE SAIDA
COMMUNE DE SAIDA
N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 984.2001.5160434

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 25/ 2025

Conformément au cahier des charges et l'article 65du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Saida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert exigence des capacités minimales N°01/2025 en date du 12/04/2025 Pour l'opération:

Réalisation d'un forage au douar naar kerroum de 250 ml avec machine rotarlie

OBSERVATIONS	DELAI D'EXECUTION	Montant	L'ENTREPRISE
Offre unique qualifié techniquement	Trois 03 mois	18.784.150.00 DA	EURL JUMELLE

En application des dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire ou l'annulation, la déclaration d'unfructuosité ou l'annulation de la procédure, dans le cadre d'un appel d'offres ou d'un gré à gré après consultation, peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés compétente.

Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire, Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogé au jour ouvrable suivant.

- les candidatas et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs candidatures , offres technique et financière, peuvent se rapprocher de mes services ,au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire pour leur communiquer ces résultats par écrit .

LE PRESIDENTDE L'ASSEMBLEE
POPULAIRE COMMUNAL

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531007095 08.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدائيا في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخيرة : في الموضوع إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة الحال قسم الأسرة بتاريخ 2020/07/30 تحت رقم الفهرس 20/03134 واعتماد تقرير الخيرة طرف الطبيب غنو الحبيب المدعى بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 09-2020 تحت رقم 1299 وبالنسبة القضاء بالحجر على المدعى عليها حبيبي نبيه المولودة بتاريخ 2001/01/02 بمستغانم لأبيها احمد وأما جمعية الحاج سماحة مع تعيين والدته مقدما عليها وإدارة شؤونها المالية والتأشير بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لمستغانم بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها . مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. تحميم المدعية المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخيرة المنجزة. بذأ صدر الحكم وأفصح به جهرًا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولص أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/أمين الضبط
08.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة سيدي علي
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ، حضوريا، ابتدائيا في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع بتاريخ 2024/05/07 فهرس رقم 24/01085 ومنه اعتماد تقرير الخيرة المنجز من طرف الخبير الطبي حنفي هاشمي عامر احمد المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/07/02 تحت رقم 2024/330 ومن ثمة الحكم بالحجر على المدعى عليها في الرجوع ملك سعاد المولودة بتاريخ 1987/10/31 بعشعاشة ابنة محمد مالك بختة ، وتعيين المدعية في الرجوع مالك ابنة حاج مقدما عليها لرعايتها وتسيير شؤونها المالية والإدارية و على هذه الأخيرة نشر هذا الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية ، مع التأشير بذلك على عقد ميلادها في سجلات الحالة المدنية لبليدة ميلادها المختصة وتبليغها بتسخير من النيابة العامة. تحميم المدعية في الرجوع بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم المستحقة لتدولة المنجزة ب 450 دج. بذأ صدر الحكم وأفصح به جهرًا في الجلسة العلنية المنعقدة بالزمان والمكان المذكورين ولصحته أعضاء الرئيس وأمين الضبط

الرئيس/أمين الضبط
08.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة زروالي حياة

محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم اختصاص مجلس قضاء مستغانم
العنوان : نهج محمد خميسي طريق مزعران مستغانم
الهاتف الفاكس: 045409122
مستخرج قائمة شروط البيع

المادة 748 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

بناءا على طلب السيد: بويكر عابد، الساكن بـ 46 حي الأمير عبد القادر عين تموشنت. ضد السيد زيغام عبد القادر الساكن ب شارع بن يحيى بلاقسم رقم 10 بلدية مزعران مستغانم. بناءا على السند التنفيذي شيك يحمل رقم 1082588 مؤرخ في 2018/03/04 عن بنك الخليج الجزائر وكالة مستغانم رمز 00204 بمبلغ يقدر بـ 54.000.000,00 دج (أربعة و خمسون مليون دينار جزائري) مهوور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2020/01/06 تحت رقم 20/0004. بناءا على أمر الحجز على عقار المورخ في 2023/05/21 تحت رقم 23/00423 صادر عن رئيس محكمة مستغانم. تعلن الأستاذة زروالي حياة أنه تم إيداع قائمة شروط البيع لدى محكمة مستغانم بتاريخ 2024/11/05 المتعلقة ببيع عقار متمثل في: ½ قطعة أرض عارية غير مسقية كائنة ببلدية مزعران مساحتها 01 هكتار 41 آر 87 سنتنار، قسم 05 مجموعة ملكية رقم 54. وقد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ خمسة وثلاثون مليون وثمانمائة و ستة و ثمانون ألف ومائتين دينار جزائري 35.886.200,00 دج. حددت جلسة الاعتراضات يوم 2025/06/03 على الساعة 11:30 صباحا و جلسة البيع بالمزاد العلني يوم 2025/06/03 على الساعة 14:00 بعد الزوال. تقدم الاعتراضات بعريضة الى رئيس محكمة مستغانم قبل 03 أيام من تاريخ جلسة الاعتراضات أمام محكمة مستغانم قسم البيوع العقارية للإطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية أو أمانة ضبط محكمة مستغانم.

المحضرة القضائية
08.05.2025

مكتب الأستاذة فخيخر جليل أمال
محضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران
09 تعاونيات رقم 111 مطع الفجر وهران
الهاتف: 041.82.71.32

إعلان عن تأجيل بيع عقار بالمزاد العلني طبقا لنص المواد 749 و 750 من ق ا م ا

نحن الأستاذة فخيخر جليل أمال محضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران الكائن بمكتبنا بالعنوان المذكور أعلاه الموقعة أدناه. لصالح السيد : المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة سليم بلاست و المرموز لها باللاتينيةEURL PLAST SLIM ممثلة بواسطة مصفيها السيد شنتين محمد عادل وولد سليمان. الكائن مقرها بالمنطقة الصناعية مسرعين حي القصب تحمل رقم 01 وهران. ضد الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة " شركة الصناعات البلاستيكية الغزال أس ام بي جي SARL SOCIETE DE MANUFACTURE DE PLASTIQUE LA GAZELLE SMGP الممثلة من طرف مسيرها السيد يوسف لطفي عمار ولد محمد بصفتة مدين. العنوان: السانية المنطقة الصناعية 02 طرق النجمة رقم 78 ص ب رقم 136 نهج 05 ولاية وهران. والسيد الشركة المدنية المسماة الغزالة LA GAZELLE " ممثلة بواسطة مصفيها السيد بوهالي فتحي ولد ميلود بصفتها كفيل راهن. العنوان: 09 شارع العقباني ولاية وهران. بناءا على محضر إيداع قائمة شروط البيع المحررة من قبلنا و المودعة لدى أمانة ضبط محكمة السانية بتاريخ 2025/01/09. سيتم البيع بالمزاد العلني لمعار مملوك للتكليف الراهن الشركة المدنية المسماة " الغزالة LA GAZELLE " ممثلة بواسطة مصفيها السيد بوهالي فتحي والمتمثل في قطعة أرض معدة للبناء كائنة ببلدية السانية تجزئة 210 قطعة سيدي الخيار تقدر مساحتها بخمسة آلاف ومائتين وتسعة وعشرون متر مربع 5.229م² تحمل الحرف AC من مخطط التجزئة يحد العقار من الشمال القطعة الصغيرة بمساحة 2.965 م² ومن لشرق وحدة إنتاجية صناعية ومن الجنوب المجمع السكني للحماية المدنية و من الغرب شارع فاصل عن الصندوق الوطني للتوفير و الاحتياط CNEP . و ذلك بثمن أساسي يبدأ به البيع بالمزاد العلني بعد إنقاص العشر والمقدر بـ 385.429.590.00 دج ثلاثمائة و خمسة و ثمانون مليون وأربعمائة و تسعة و عشرون ألف وخمسمئة و تسعون دينار جزائري لإستيفاء مبلغ الدين المقر بـ 204.057.630.00 دج مائتان و أربعة مليون وسبعة و خمسون ألف وثمانمائة و ثلاثون دينار جزائري. و قد تم تأجيل جلسة البيع بالمزاد العلني للقرار المشار إليه أعلاه ليوم 2025/05/29 على الساعة 10:30 صباحا أمام القاضي المكلف بالبيع لدى محكمة السانية. وعلى الراغبين في المزايدة الاتصال بأمانة ضبط المحكمة أو بمكتبنا بالعنوان المذكور أعلاه للإطلاع على قائمة شروط البيع.

المحضرة القضائية
08.05.2025

مكتب عمومي للتوثيق للأستاذ: زروالي عادل
70: نهج الأمير خالد - الطابق الثاني - وهران
رمز8261

تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد و ذات المسؤولية المحدودة
"ديباري ديستريبيون"

بموجب عقد محرر بمكتبنا يوم 2025/05/04 ، في طور التسجيل ، تم تأسيس المؤسسة ذات الشخص الوحيد و ذات المسؤولية المحدودة من طرف السيد ديباري سعيد ، تحمل المواصفات التالية: - التسمية : " م.ش.و.ذ.م.م ديباري ديستريبيون. مقرها الاجتماعي : القطعة رقم 23 ، تجزئة 30 قطعة ، حي الصديقية ، وهران . رأسمالها : 100.000.00 دج، موضوعها : (104.213) : صناعة مواد التجميل و التنظيف البدني.- (104.218) : صناعة الصابون و الصابون الصغير (مصبنة). - (104.225) : صناعة أدوات التنظيف البدني.- (202.405) : مؤسسة الصناعة التقليدية لإنتاج الدهون و العطور.- (301.110) : تجارة بالجملة للزيوت حيوانية ، نباتية و مواد دسمة أخرى.- (302.401) : تجارة بالجملة لمواد التجميل و التنظيف البدني.- (303.202) : تجارة بالجملة للتقارير و مواد النظافة و الصيانة المنزلية و المهنية و غيرها من المواد المماثلة.- (303.203) : تجارة بالجملة لكل المعدات والمواد المرتبطة بالتنظيف الإستشفائي . (303.204) : التوزيع بالجملة لمعدات، أدوات و تجهيزات التنظيف.- (308.004) : التوزيع بالجملة للمواد شبه الصيدلانية.- (422.401) : استيراد الزيوت الحيوانية، النباتية و المواد الدسمة الأخرى.- (434.105) : استيراد مواد الشبه الصيدلانية، التجميل و التنظيف البدني.- (434.202) : استيراد المواد شبه الصيدلانية.- (439.202) : استيراد مواد التجميل و التنظيف البدني.- (445.408) : استيراد مواد التعليب ، التنظيف و التوضيب لمنتجات التجميل و التنظيف البدني.- (501.101) : تجارة بالتجزئة للاريجيات ، العطور و المواد الملونة للتنظية.- (502.302) : تجارة بالتجزئة لمواد التجميل و التنظيف البدني، الممارسة على العرض.- (502.303) : تجارة بالتجزئة للمواد و الأجهزة المرتبطة بالراحة و العناية الجسدية.- (502.304) : تجارة بالتجزئة لمواد الحمية، الغذائية و مواد الحمية الغذائية. (511.116) : تاجر متنقل لمواد التجميل و التنظيف البدني على مستوى أسواق البلديات.- (604.105) : نقل البضائع عبر الطرقات)نشاط منظم).- (604.109) : نقل و توزيع كل البضائع.- (604.604) : تخزين السلع، مدتها: 99 سنة ، التسيير : قرر الشريك الوحيد أن يكون مسيرا للمؤسسة لمدة غير محدودة مع تمتعه بأوسع الصلاحيات و السلطات. سيتم الإيداع القانوني لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان/الموثق.
08.05.2025

الأستاذ عصمان الحو هشام
موثق بمستغانم- ولاية مستغانم
تعديل القانون الاساسي:

مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة
براء لوكنس

بموجب عقد حرر بمكتبنا المذكور أعلاه ، بتاريخ 06 ماي 2025، والمسجل في أوانه بمفتشية الطابع والتسجيل بمستغانم، قرر السيد : (بلعجال سيف الله ولد سنوسي) بصفته الشريك الوحيد في المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة براء لوكنس "EURL BARAE LUX" ، الكائن مقرها الاجتماعي: بدوار بلمرضي رقم 133 الحامل لمراجع المسج قسم 06 مجموع ملكية 142 طواهرية ولاية مستغانم. ذات رأسمال قدره ثلاثمائة ألف دينار جزائري (300.000,00دج) و بقرار الجمعية العامة غير العادية للشركة أعلاه المؤرخ في 2025/05/06، تم تعديل القانون الاساسي للشركة وذلك بتعديل المادة: الثانية عشر (12). من حيث إدارة وتسيير الشركة: ليتم تعيين السيد بلعجال سيف الله (ولد سنوسي) كمسير للشركة لمدة غير محدودة وله السلطة المطلقة للتصرف باسم الشركة. واستقالته من منصبه السابق كمسير أجبر غير شريك وذلك بعد امتلاكه لجميع الحصص الاجتماعية للشركة عن طريق شرائها من المالكة السابقة السيدة بوبقرة سهام بنت الشارف. والباقي بدون تغيير. تم إيداع لتسختان من العقد، بالمكتب المحلي للسجل التجاري لولاية مستغانم.

الاعلان/ الموثق
08.05.2025

مكتب التوثيق الأستاذ: بوشية محمد موني يحي الصباح، حي 338 مسكن Cnep، بلوك 3-أ رقم: 02 بلدية سيدي الشحمي، دائرة السانية، ولاية وهران، دليل: 00004731
م ش و ذ م المسماة: شمال الغرب
رأسمالها الاجتماعي: 100.000.00دج
مقرها الاجتماعي حي 139 مسكن القطعة رقم 06 عين البيضاء السانية وهران

تعديل القانون الاساسي
المقيدة بالسجل التجاري تحت رقم 20 ب 31/00-1123271
بموجب عقد محرر بالمكتب المذكور اعلاه بتاريخ 2025/05/06 قيد التسجيل، قرر الشريك الوحيد للمؤسسة المسماة أعلاه ما يلي: توسيع موضوعها الاجتماعي بزيادة الأنشطة التالية - 105.501 صناعة الاسلاك الكهربائية و الهاتفية - 106.109 التحويل الأولي للمعادن غير الحديدية وصنع نصف المنتجات من المعادن غير الحديدية - 106.204 النحاسية- 105.502 صناعة الماكينات والمعدات الكهربائية وأجهزة التوزيع 109.111 صناعة مواد البناء البلاستيكية - 104.111 التحويل الأولي لمادة البلاستيك الأساسية 111.310 صناعة مواد التعبئة البلاستيكية 106.101 صناعة الفولاذ الحادي - 106.102 التصنيع على السندان للفولاذ العادي - 106.108 صناعة الانموم 205 106 صناعة الصابون 106.209 تقطيع وتطريق المعادن - 106.207 انتاج وانشغال التصنيع على نموذج 106.203 مسبكة. ونتيجة لهذا التغيير تم تعديل المادة 03 من القانون الاساسي للمؤسسة. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني السجل التجاري بوهران

للإعلان/ الموثق
08.05.2025

مكتب الأستاذة ضامن فتحية محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الكائن بمكتبها بحي 72 مسكن المنطقة الحضرية طريق وهران والوجود بالطابق الاراضي رقم 09
الهاتف: 0794.58.93.59

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق ا م ا
بناءا على الحكم الصادر عن محكمة مستغانم القسم التجاري /البحري المؤرخ في 23/06/04 جدول رقم 22/05974 فهرس رقم 23/03013 والمهور بالصيغة التنفيذية 24/229 المؤرخة في 2024/02/13 والقاضي بالزام المدعى عليها المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة بتفكيق الموال الممثل من قبل مسيرها بادناه المدعى بموجب اس ام بي جي اتزسوسول لبيوت الممثل في شخص مسيرها مايلى: مبلغ الدين المقر ب 43.446.325.22 دج ثلاثة واربعون مليون واربعمائة وستة واربعون ألف وثلاثمائة وخمسة وعشرون دينار جزائري واثنان وعشرون سنتيم، الخاص بوضعيات الإنفاق المؤرخة عليها رقم 03، 02، 01 الخاصة بصيغة الاتجار رقم 11 2020/02/02 المؤرخة في 01-18-2020 مبلغ 500.000 دج خمسمائة ألف دينار جزائري تعويض عن الضرر الحاق بالمدعى جراء المتماثل في تسديد الدين . وعلى ان يحدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ به المزاد العلني للقرار بقيمة مائتان وسبعة و ثمانون مليون دينار جزائري 287.000.000,00دج. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني والجلسة الاعتراضات حددت من طرف السيد رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2025/05/06 على الساعة 11:30 صباحا و جلسة بيع بالمزاد العلني بتاريخ 2025/06/03 على الساعة 14:00 بعد الزوال ذلك أمام قاضي النوع العقارية لدى محكمة مستغانم. التعيين: العقار المتمثل في الحصة الكاملة قطعة أرض صالحة لبناء فندق طبق ارضي و 06 طوابق، طبق باطني كان بمستغانم بالمكان المسمى طريق الميناء حي حصة حسين تقدر مساحتها 446 م 2 تحت رقم قسم 86 مجموعة ملكية 11 و تلك وفقا للبطاقة العقارية بتاريخ 2024-08-19 قسم 86 مجموعة ملكية 11 بالمحافظة العقارية بمستغانم. السر الافتتاحي: ولي ان يحدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ به المزاد العلني للقرار المتمثل في الحصة الكاملة قطعة أرض صالحة لبناء فندق طبق ارضي و 06 طوابق، طبق باطني كان بمستغانم بالمكان المسمى طريق الميناء حي حصة حسين تقدر مساحتها 446 م 2 تحت رقم قسم 86 مجموعة ملكية 11 و تلك وفقا للبطاقة العقارية المقيدة بتاريخ 2024/08/19 قسم 86 مجموعة ملكية 11 بالمحافظة العقارية بمستغانم بقيمة 287.000.000,00دج مائتان وسبعة و ثمانون مليون دينار جزائري. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
08.05.2025

الأستاذ عصمان الحو هشام
موثق بمستغانم- ولاية مستغانم
"مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة براء لوكنس"
بيع حصص اجتماعية

بموجب عقد حرر بمكتبنا المذكور اعلاه ، بتاريخ 06 ماي 2025، والمسجل في أوانه بمفتشية الطابع والتسجيل بمستغانم ، قررت السيدة : (بوبقرة سهام بنت الشارف) بصفتها الشريكة الوحيدة في المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة براء لوكنس "EURL BARAE LUX" ، الكائن مقرها الاجتماعي: بدوار بلمرضي رقم 133 الحامل لمراجع المسج قسم 06 مجموع ملكية 142 طواهرية ولاية مستغانم، ذات رأسمال قدره ثلاثمائة ألف دينار جزائري (300.000,00دج) و بقرار الجمعية العامة غير العادية للشركة أعلاه المؤرخ في 2025/05/06، تم تعديل القانون الاساسي للشركة و ذلك بتعديل المادة: السابعة (07). و ذلك بإحالة نسبة (300) حصة اجتماعية التي تملكها في الشركة المذكورة أعلاه عن طريق البيع الى السيد بلعجال سيف الله ولد سنوسي. الملكية والانتفاع: فوراً. ثمن البيع : 300.000,00 دج. والباقي بدون تغيير. تم إيداع نسختان من العقد، بالمكتب المحلي للسجل التجاري لولاية مستغانم.

- الاعلان/ الموثق
08.05.2025

Algérie - Gambie (demain à 19h au stade du 19 mai 1956)

Annaba, tremplin des Verts pour le CHAN

Par Rachid B.

Après la parité vierge de l'aller, la sélection nationale A' aura à cœur, demain soir à Annaba, de s'assurer un succès tranquille face à la Gambie et de composer son billet qualificatif pour le Championnat d'Afrique des Nations qui se tiendra l'été prochain. Un objectif que son patron technique, Madjid Bougherra aspire logiquement à atteindre avec l'art et la manière comme il l'avait souligné bien avant le déplacement à Bakau, question de tenir son rang et de préparer de la meilleure des manières aussi bien ce tournoi continental que la prochaine Coupe Arabe de la FIFA qui se déroulera en fin d'année civile au Qatar et dont les Verts sont les tenants du titre après le triomphe inoubliable de 2021. Pour ce faire, la sélection nationale A' poursuit activement sa préparation au Centre Technique National de Sidi Moussa, en vue

de cette manche retour face aux Scorpions, comptant pour le deuxième tour des éliminatoires du CHAN 2024. Sous la houlette du mondialiste 2010, les Verts ont enchaîné, mardi après-midi, une séance d'entraînement axée principalement sur l'aspect technico-tactique, comme précisé par le média channel de la FAF. L'objectif était d'ajuster les automatismes collectifs, de travailler les transitions rapides, et de peaufiner les schémas de jeu en vue de cette confrontation décisive. Dans une ambiance studieuse et concentrée, les joueurs ont d'ailleurs affiché une grande détermination à composer leur billet pour la phase finale du CHAN, avec le soutien attendu du public annabi qui devrait répondre présent en masse. D'autant plus que comme annoncé par la tutelle, les supporters pourront suivre la rencontre au stade du 19 mai 1956 gratuitement. Pour faciliter l'accès au public et garantir une forte

affluence, les portes du stade seront, d'ailleurs, ouvertes dès 15h. Cette mesure vise à créer un environnement propice à la performance en galvanisant les joueurs par une ambiance digne des grands rendez-vous. L'initiative de gratuité s'inscrit dans le cadre d'un soutien institutionnel affirmé au profit du football local, avec pour objectif d'inciter les supporters à venir nombreux pour pousser les Verts à la victoire. Le stade de Annaba, connu pour sa ferveur, pourrait bien jouer le rôle important du 12ème homme décisif dans cette phase ultime des qualifications. Côté gambien, le sélectionneur Alhagie Sarr a dévoilé hier sa liste de 23 joueurs pour ce match retour des éliminatoires. Les Scorpions sont, du reste, arrivés hier dans l'antique Hippone où ils ont été accueillis avec tous les égards et une haute bienveillance des autorités locales. Rappelons que le vainqueur de cette joute se qualifiera au prochain CHAN qui se déroulera au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda entre le 2 et le 30 août 2025 où il sera reversé dans le groupe C comptant l'Ouganda, le Niger et la Guinée.

Ligue 1 Mobilis

La LFP tient une réunion avec les clubs de l'élite

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Amine Mesloug, a tenu ce mardi à Alger, une réunion avec les présidents des clubs de la Ligue 1 Mobilis, au cours de laquelle plusieurs points ont été abordés. "Plusieurs points étaient à l'ordre du jour de cette réunion, dont les dernières recommandations approuvées lors de la dernière réunion du Bureau fédéral de la Fédération algérienne (FAF), et les mesures décidées lors de la rencontre qui a eu lieu entre le ministre des Sports, Walid Sadi, et les clubs de l'élite, concernant l'interdiction du déplacement des supporters visiteurs pour le reste du championnat", a indiqué le président de la LFP, dans une déclaration vidéo, accordée à la

page officielle Facebook de l'instance. Cette réunion intervient à six journées de la fin du championnat, dont la 30 et dernière journée se jouera les 20 et 21 juin prochain. "Il y a eu un débat sur le nouveau modèle de contrat du joueur professionnel et de l'entraîneur du club professionnel, dans leurs aspects juridiques, je peux affirmer que tout le monde a réagi positivement. Le nouveau modèle sera mis en application dès la première période d'enregistrement de la prochaine saison 2025-2026", a-t-il ajouté. Le calendrier de la prochaine saison 2025-2026 a été également l'un des points discutés au cours de cette réunion. Le Bureau fédéral a fixé au 21 août prochain le coup d'envoi du prochain exercice de Ligue 1.

Coupe d'Algérie (U19-garçons)

Le CRB renverse le MCA et arrache le trophée

Le CR Belouizdad s'est adjugé la Coupe d'Algérie des moins de 19 ans (U19) de football, saison 2024-2025, en battant le MC Alger aux tab (5-4), temps réglementaire (2-2), mi-temps (0-2), en finale disputée samedi au stade 8 mai 1945 de Sétif. Le MCA (tenant) pensait avoir fait le plus difficile en menant à la mi-temps (2-0), mais c'était sans compter sur l'abnégation des Belouizdais qui ont réussi à renverser leur adversaire, tout d'abord en égalisant en seconde période avant de s'imposer aux TAB. Avec cette consécration sur le fil, le CRB succède à son adversaire du jour au palmarès de la compétition. Le MCA avait remporté la Coupe d'Algérie (U19) la saison dernière aux dépens du MC Oran aux tab (4-2), temps réglementaire (0-0). Un peu plus tôt dans la journée, l'USM Alger a remporté Coupe d'Algérie des moins de 15 ans de football, en dominant le WA Mostaganem sur le score de 2 à 0, mi-temps (1-0), en finale disputée au stade 8 mai

1945 de Sétif. L'USM Alger succède à la JS Kabylie au palmarès de la compétition. Les Canaris avaient brillamment remporté l'an dernier le trophée de la catégorie (U15), en disposant facilement de l'A Boussaâda sur le score de 5 à 0. De son côté, l'Olympique Akbou a remporté la Coupe d'Algérie des moins de 17 ans de football, en battant l'ES Sétif aux tab 7-6, temps réglementaire (1-1), en finale disputée au stade 8 mai 1945 de Sétif. L'Olympique Akbou succède au Paradou AC au palmarès de la compétition. Les Académiciens avaient remporté la saison dernière le trophée en battant le CS Constantine 2-0.

CATÉGORIE MASCULINE (RÉSULTATS COMPLETS):
Stade 08 mai 1945 (Sétif):
Samedi 03 mai 2025:
U15: WAM - USMA.....0-2
U17: Akbou - ESS.....1-1 (Akbou vainqueur 7-6 aux tab)
U19: MCA - CRB.....2-2 (CRB vainqueur 5-4 aux tab)

Coupe Arabe FIFA (Qatar-2025)

Le tirage au sort fixé au 24 mai



Le tirage au sort de la deuxième édition de la Coupe Arabe "FIFA-Qatar-2025" (1er au 18 décembre) aura lieu le 24 mai courant à Doha, a indiqué la Fédération internationale de football (FIFA). Parallèlement au tirage au sort de la Coupe arabe, il sera procédé également à celui de la phase finale de la Coupe du monde U17 qui aura lieu également au Qatar avec la participation de 48 nations. Vainqueur de la première édition de la Coupe arabe de la FIFA 2021, l'Algérie a été invitée par Fédération internationale (FIFA) pour défendre son titre. Lors de la première édition de la Coupe arabe de la FIFA disputée en 2021 à Doha, l'Algérie avait remporté le tournoi, en dominant son homologue tunisienne (2-0, après prolongation), grâce à deux réalisations signées Sayoud (99e) et Brahimi (120e+5). Pour rappel, en prévision de la prochaine édition de la Coupe arabe des Nations Fifa-Qatar 2025, la Fédération algérienne de football avait nommé en décembre 2024, l'ancien international Madjid Bougherra pour préparer une sélection nationale compétitive pour défendre son trophée.

Handisport et tennis de table

Les Fédérations signent une convention de partenariat

La Fédération algérienne Handisport (FAH) et la Fédération algérienne de Tennis de Table (FATT) ont signé une convention de partenariat, visant à promouvoir le développement du para-tennis de table en garantissant aux athlètes licenciés un cadre optimal pour la pratique et la préparation de cette discipline, selon les informations communiquées par la FAH. La convention a été signée par les deux présidents, Sid Ahmed Elasri pour la FAH et Mohamed Fathi pour la FATT, en marge du Tour final des Opens fédéraux Jeunes, qui s'est tenu à la salle omnisport de Tipasa. Ce partenariat repose sur une approche concertée et coopérative, avec pour objectif l'établissement d'une relation étroite entre les deux institutions. Il prévoit l'organisation d'échanges complémentaires pour atteindre des objectifs communs, notamment la participation des athlètes de para-tennis de table à des compétitions internationales telles que les Championnats du monde, les Jeux mondiaux ou continentaux, ainsi que les Jeux paralympiques. La convention précise également que pour permettre aux sportifs de la FAH d'atteindre un haut niveau de pratique de para-tennis de table, la Fédération de tennis de table (FATT) s'engage, dans la limite de ses capacités, à soutenir leur entraînement, tout comme apporter son soutien à la FAH pour l'organisation des compétitions de para-tennis de table et celle concernant le volet technique des épreuves et le prêt éventuel de matériel, l'arbitrage, entre autres. Ce soutien est accordé tant au niveau national qu'à celui des épreuves des compétitions locales, wilayas, régionales et internationales. Grâce à cet accord, la FAH pourra faire appel aux compétences de la FATT pour développer des formations de juges et arbitres afin d'assurer la bonne organisation de ses manifestations. Les deux fédérations prévoient également de développer ensemble des actions de formation. Celles-ci feront l'objet d'avenants annuels précisant les types de formations, les lieux, ainsi que les formateurs désignés par les deux parties. Au niveau international, et vue que la FAH est affiliée aux structures internationales spécialisées et à l'IPC, la FATT pourra apporter dans la mesure de ses possibilités, son concours à la FAH pour la préparation technique, physique et sportive des pongistes sélectionnés en équipe nationale. Au cas où la FAH serait appelée à abriter en Algérie, une compétition internationale en para-tennis de table sous l'égide de la structure internationale spécialisée ou l'IPC, la Fédération de tennis de table s'engage à mettre tout en œuvre pour la soutenir dans l'organisation de cette compétition, tant au point de vue matériel que technique.

Jeux Scolaires Africains 2025 (Boxe)

La sélection algérienne en stage de préparation à Chlef

La jeune sélection nationale de boxe, à 24 heures de la clôture de son stage bloqué au Centre de Regroupement Régional des Elites Sportives à Chlef, a dressé "un bilan positif de sa préparation", en prévision des Jeux Scolaires Africains de 2025, prévus du 26 juillet au 5 août en Algérie, a indiqué la Fédération algérienne de boxe (FAB) sur son site officiel. Ce stage, dirigé par l'entraîneur Réda Iboud avec l'aide des assistants Yacine Loubar et Nour-Eddine Medjoud, avait débuté le 1er mai courant et s'achèvera ce mercredi, 7 mai. Il s'agit du deuxième stage de préparation pour les seize jeunes pugilistes algériens, qui relèvent tous de la catégorie des cadets et qui espèrent obtenir de bons résultats lors de ces Jeux Scolaires Africains. Les villes de Skikda, Annaba, Sétif et Constantine se préparent à accueillir un événement sportif d'envergure continentale, sous l'égide de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et en collaboration avec la Fédération Internationale du Sport Scolaire, avec la participation de jeunes athlètes âgés de 14 à 17 ans venus de toute l'Afrique.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضررة القضائية
الأستاذة : بلغوتى زهرة
محضررة قضائية لدى محكمة مستغاثم
محضررة قضائية مستغاثم
العنوان يحي 100 مسكن عمارة ب رقم 04
الهاتف:045.41.72.04
محضر تبليغ حكم غيايبي عن طريق النشر
المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
بناءا على الأمر الصادر عن رئيس محكمة مستغاثم المؤرخ في
2025/02/06 تحت رقم الترتيب 25/00143 يطلب من السيد
(6) كراداوي خالد. الساكن ب : دوار الخديبية بوقيراط -
مستغاثم. قمنا بنشر نسخة من محضر تبليغ حكم غيايبي الصادر
عن محكمة: مستغاثم ، القسم: المدني المؤرخ في
2023/10/16 رقم الفهرس :23/05022: رقم الجدول
23/01471. والمصحح بالحكم الغيايبي الصادر عن محكمة
مستغاثم القسم المدني بتاريخ 2024/10/07 رقم الفهرس
24/05463 رقم الجدول 24/02114. إلى السيد: بوخيرة عبد
القادر، الساكن ب : حي سطلان غليزان. وأعلمناه بأن أجل الطعن
بالاستئناف محدد بشهر واحد (01) ابتداء من تاريخ التبليغ إذا
كان للشخص ذاته ويمدد أجل الاستئناف إلى شهرين (02) إذا تم
التبليغ في موطنه الحقيقي أو المختار طبقا لنص المادة 336 من
قانون الإجراءات المدنية والإدارية. ولكي لا يجهل ما تقدم
وإثباتا لذلك بلغنا وتكلمنا كما ذكر أعلاه وسلمنا نسخة من هذا
المحضر للمخاطب الكل طبقا للقانون

المحضررة القضائية
08.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
محضررة قضائية مستغاثم
محكمة مستغاثم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا
ابتدائيا حضوريا: في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى. في
الموضوع : إفراغ الحكم الصادر بتاريخ 2021/05/09 تحت
رقم فهرس 21/02215 ، و اعتماد تقرير الخبرة المنجز من
طرف غو الحبيب المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ
2021/07/01 تحت رقم 21/506 ، ومن ثمة الحكم بالحجر
على المدعي عليها في الرجوع الهاشمي خيرة المولودة بتاريخ
1992/12/19 بحاسي ماماش ولاية مستغاثم لأبيها مصمودي و
أمها برحال نصيرة، وتعيين المدعي في الرجوع الهاشمي
مصمودي المولود بتاريخ 1966/03/10 ببلدية حاسي ماماش
ولاية مستغاثم مقدما عنها لرعايتها وتسيير شؤونها المالية
والإدارية مع الأمر بنشر الحكم الحالي بلوحة إعلانات المحكمة
و بالبلدية مقر سكناه للإعلام وتحصيل المدعي المصاريف
القضائية - أمر ضابط الحالة المدنية ببلدية ميلاد المحجور عليه
بالتأشير بمنطوق هذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور
عليه، وذلك بسعي من ممثل النيابة العامة. بذا صدر الحكم
وأفصح به جهرا في الجلسة العلنية المنعقدة بالامان والمكان
المذكورين أعلاه ولصحة أمضاه الرئيس و أمين الضبط.
الرئيس /أمين الضبط
08.05.2025

مكتب الأستاذة شراطي خديجة
محضررة قضائية لدى محكمة مستغاثم
محضررة قضائية مستغاثم
الكان مكتبها بالمنطقة الحضرية الثالثة عمارة 03 محل
02 طريق وهران مستغاثم
الهاتف:0776.77.10.27
محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر
لمادة 412 612 من ق. ا م
طبقا للمادة 412، 612 من قانون الإجراءات المدنية و
الإدارية
ويطلب من السيد بوفيرط مليكة البتول، الساكن : 74 من
عمارة رقم 301 حي البحر لاسيا سابقا مستغاثم. تنفيذ
الحكم الصادر عن محكمة مستغاثم قسم الاجتماعي بتاريخ
2024/09/18 تحت رقم الفهرس 24/05104 و رقم
الجدول 24/02731 الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة
في 2024/10/06 تحت رقم 24/1647. بناءا على الأمر
الصادر عن رئيس محكمة مستغاثم بتاريخ 2025/04/17
تحت رقم الترتيب 25/00336. والمتضمن الإنن بنشر
مضمون التكليف بالوفاء . كلفنا السيد : ش د م سوير
لاند للترفية العقارية ممثلة من طرف السيد بن زيدان محمد
الامين بادانه مبالغ أصل الدين و المصاريف السيد: بوفيرط
مليكة البتول .مبلغ 539.740 دج. ونبهناه بأن له مهلة
15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر وإلا
ننذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

المحضررة القضائية
08.05.2025

مكتب الأستاذة شراطي خديجة
محضررة قضائية لدى محكمة مستغاثم
محضررة قضائية مستغاثم
الكان مكتبها بالمنطقة الحضرية الثالثة عمارة 03 محل 02 طريق
وهران مستغاثم
الهاتف:0776.77.10.27
إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
ويطلب من السيد ورثة المرحوم جبار الحاج و هم : مقدي سميرة،
السائلة شايب الذراع سيدي محمد بن علي ولاية غليزان. ضد السيد ورثة
المرحوم جبار الحاج و هم جبار نبيل - مكايي تجارة في حقها وباعتبارها
الولاية الشرعية لايتلها القصر وهم جبار عبد الملك جبار الحاج و جبار
ابراهيم. الساكن: حي الجزائر عمارة أ رقم 141 ولاية مستغاثم. تنفيذ
الحكم الصادر عن محكمة مستغاثم القسم العقاري بتاريخ 2024/04/03
فهرس رقم 24/02397 ورقم الجدول 23/06873 الممهور بالصيغة
التنفيذية. سيجري بتاريخ 2025/05/27 على الساعة الثانية بعد الزوال
بقاعة الجلسات الكائنة بمقر محكمة مستغاثم. بيع للعقار المشاع المتمثل
في امكان ذات طابع تجاري تابع لعمارة ذات ملكية مشتركة بوسط مدينة
مستغاثم الواقع بشوارع برباس عبد الرحمن رقم 08 الطابق السفلي يتمثل
في محل يحتوي على ورشة رئيسية وورشة خلفية الكل ذو مساحة
قدرها 62 متر مربع بنسبة 11/1000 جزء من الاجزاء المشتركة
وحصة رقم 02 قسم 78 مجموعة الملكية 43 ، بالمزاد العلني بسعر
اقتنحي قدره 9.200.000,00 دج بالإضافة إلى مصاريف البيع. ويعين
المحضر القضائي أنه تم ايداع قائمة شروط البيع لدى محكمة مستغاثم
بتاريخ 2025/04/14 تحت رقم 25/34 لكل من يهمه الأمر يمكنه
الإطلاع على دفتر الشروط بمكتب المحضر أو كتابة ضبط محكمة
مستغاثم.

المحضررة القضائية
08.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضررة القضائية
الأستاذة : بلغوتى زهرة
محضررة قضائية لدى محكمة مستغاثم
محضررة قضائية مستغاثم
العنوان يحي 100 مسكن عمارة ب رقم 04
الهاتف:045.41.72.04
محضر تبليغ حكم غيايبي عن طريق النشر
المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
بناءا على الأمر الصادر عن رئيس محكمة مستغاثم المؤرخ في
2025/02/06 تحت رقم الترتيب 25/00143 يطلب من السيد
كراداي خالد. الساكن ب : دوار الخديبية بوقيراط مستغاثم قمنا
بنشر نسخة من محضر تبليغ حكم غيايبي الصادر عن محكمة:
مستغاثم ، القسم: المدني المؤرخ في 2023/10/16 رقم
الفهرس :23/05022 رقم الجدول 23/01471. والمصحح
بالحكم الغيايبي الصادر عن محكمة مستغاثم القسم المدني بتاريخ
2024/10/07 رقم الفهرس 24/05463 رقم الجدول 24/02114. إلى السيد: بن طاهر عبد الكريم، الساكن ب : حي
الشعب رقم 21 بلدية العظم غليزان. وأعلمناه بأن أجل الطعن
بالاستئناف محدد بشهر واحد (01) ابتداء من تاريخ التبليغ إذا
كان للشخص ذاته ويمدد أجل الاستئناف إلى شهرين (02) إذا تم
التبليغ في موطنه الحقيقي أو المختار طبقا لنص المادة 336 من
قانون الإجراءات المدنية والإدارية. ولكي لا يجهل ما تقدم
وإثباتا لذلك بلغنا وتكلمنا كما ذكر أعلاه وسلمنا نسخة من هذا
المحضر للمخاطب الكل طبقا للقانون

المحضررة القضائية
08.05.2025

مكتب عمومي للتوثيق للأستاذة: زروالي عادل
70، نهج الأمير خالد - الطابق الثاني- وهران
رمز 8261
ش.د.م.م. زروق
رأسمالها: 300.000,00 د ج
مقرها الاجتماعي : رقم 03 شارع بويزة بن ناجي -
المحل رقم 02 ، مسرخين ، دائرة بوتليليس ، وهران.
المقيدة في المركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران
تحت رقم 22 ب 0118976 – 31/00
تعديل القانون الأساسي
بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ 04/27 و
2025/05/05 ، في طور التسجيل ، تم ما يلي: 1- رفع
رأسمال الشركة ليصبح 400.000,00 دج بدلا من
300.000,00 د ج. 2- تعيين السيدة زهينغ كسيلا فاتح
كشركة جديدة في الشركة ، 3- أصبحت الشركة تتكون
من زنتي محمد ، لين جياينغ ، هان كسينغفانغ ، تيان ليلي
، زهينغ كسيلا فاتح. 4- يعتبر كل واحد من
الشركاء مسير شريك للشركة لمدة غير محدودة مع تمتعه
بأوسع الصلاحيات والسلطات. وبالتالي عدلت المواد :
الأولى (01) ، السادسة (06) ، السابعة (07) و السادسة
عشر(16) من القانون الأساسي للشركة. الباقي دون
تغيير. سيتم الإيداع القانوني لدى المركز الوطني للسجل
التجاري لوهران.

للإعلان / الموثق.
08.05.2025

مكتب عمومي للتوثيق للأستاذة: زروالي عادل
70، نهج الأمير خالد - الطابق الثاني - وهران
041212823 / 0770207611
zeroualiadelnotaire@gmail.com
تأسيس شركة مدنية للاستغلال الفلاحي
بموجب عقد محرر بمكتب التوثيق أعلاه بتاريخ
2025/04/24، تم تأسيس شركة مدنية
للاستغلال الفلاحي و المسماة " مستثمرة الفتح
مدتها (27) سنة و أربعة (04) أشهر بين السيد
شرقي طاهر و السيد حراث هواري ، مقرها
الاجتماعي عين البية ، بلدية عين البية ، دائرة
بطيوة ، ولاية وهران، قسم 10، مجموعة
الملكية رقم 03، رأسمالها 10.000 دج، دون
الإخلال ببرنامج الاستثمار المقدر ب:
(18.500.000,00 دج) المسير الشريك: حراث
هواري و السيد شرقي طاهر لقيادة أشغال
المستثمرة.

للإعلان/ الموثق
08.05.2025

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe) , père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net www.lecarrefourdalgerie.dz

ACCIDENT DE LA ROUTE
LE FACTEUR HUMAIN DE LOIN LA PREMIERE CAUSE

LE CARREFOUR D'ALGERIE

DES POSTULANTS EXIGENT LE LANCEMENT DE LEUR RECRUTEMENT

UNE GRANDE OPERATION DE NETTOYAGE DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS

LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE

LE DIRECTEUR NATIONAL EN CONFERENCE DE PRESSE RAJEVAC: "FACE AU LETHOTO, J'ALIGNERAI MON EQUIPE-TYPE"

LA VIE A SAIDA

LES FEMMES SOUTIENNENT LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

09 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA

RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

24 CAS ENREGISTRÉS À OUARGLA

LE CARREFOUR D'ALGERIE

LES BOMBES ARTISANELLES DÉTUNÉES À CONSTATANTINE

364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DÉPÔT À ORAN

VIOLENTE COLLISSION ENTRE UN MINIBUS ET UN VÉHICULE DE TOURISME PRÈS DE SKIKDA

09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS

LE CARREFOUR D'ALGERIE

LE MAIRE ET LE CHEF DU PERSONNEL DEVANT LE JUGER LE 31 AOÛT

UN TROU DE CAISSE DE 2.366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT

ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGERIE

UNE FILLETTE RETROUVÉE À DJELFA

40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHIMI ET 35 MILLIONS POUR SLIMANE

LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE

SIT-IN DU PERSONNEL MÉDICAL

LE CARREFOUR D'ALGERIE

UN MARIN ALGÉRIEN PORTÉ DISPARU ENVERS LA TURQUIE ET LA GRÈCE

LA GRANDE SERIKHA, LA MACTAA, LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW DESERTES PAR LES OISEAUX MIGRATEURS

LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON

SOMMES-NOUS PRÊTS POUR PASSER CE CAP?

UNIFORMITÉ DU 30 AOÛT 1993 DE MOGDA

LE CARREFOUR D'ALGERIE

DEUX KALACHNIKOV RECOVERÉS ET DES GRENADES

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOUVRER

IMPOTS

553 DOSSIERS LIÉS AUX INVESTISSEMENTS EN COURSE TROUVÉS À LA JUSTICE EN 2015

140 MILLIONS D'EUROS DE TRANSFERT ILLICITE

UN CIRCULAIRE A ÉTÉ ADRESSÉE À L'ÉTAT

LE TRANSPORT COLLECTIF PRIVÉ COÛTE PLUS CHER

LE CARREFOUR D'ALGERIE

05 MORTS ET UN BLESSÉ GRAVE DANS UN CORTÈGE NUPTIAL

UN JEUNE DE 30 ANS BATTU À MORT ET JETÉ DANS L'OUED

UN INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION ET 50 FOURNISSEURS ENTENDUS PAR LA JUSTICE

CANTINES SCOLAIRES: LE SCANDALE DE TROP À TIARET

PARTE POLITIQUE

GHOUAL AVERTIT CONTRE LA DÉLÉQUESCENCE DE LA CHOSE POLITIQUE

DES PLAIES DE L'UNIFORME

UN JEUNE DE 30 ANS BATTU À MORT ET JETÉ DANS L'OUED

UN CIRCULAIRE A ÉTÉ ADRESSÉE À L'ÉTAT

LE TRANSPORT COLLECTIF PRIVÉ COÛTE PLUS CHER

LE CARREFOUR D'ALGERIE

05 MORTS ET UN BLESSÉ GRAVE DANS UN CORTÈGE NUPTIAL

UN JEUNE DE 30 ANS BATTU À MORT ET JETÉ DANS L'OUED

UN INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION ET 50 FOURNISSEURS ENTENDUS PAR LA JUSTICE

CANTINES SCOLAIRES: LE SCANDALE DE TROP À TIARET

PARTE POLITIQUE

GHOUAL AVERTIT CONTRE LA DÉLÉQUESCENCE DE LA CHOSE POLITIQUE

DES PLAIES DE L'UNIFORME

UN JEUNE DE 30 ANS BATTU À MORT ET JETÉ DANS L'OUED

UN CIRCULAIRE A ÉTÉ ADRESSÉE À L'ÉTAT

LE TRANSPORT COLLECTIF PRIVÉ COÛTE PLUS CHER

Mascara

Lancement de la Semaine du Petit archéologue



La première édition de la "Semaine du Petit archéologue" destinée aux élèves des écoles primaires a débuté, mardi sur le site archéologique de "l'Homme de Tighennif", situé dans la commune du même nom, dans la wilaya de Mascara, a-t-on constaté.

La première journée de cette manifestation, organisée à l'initiative de la direction de la Culture et des Arts dans le cadre de la célébration du Mois du Patrimoine, a été marquée par des expositions d'affiches accompagnées de photos mettant en lumière les sites archéologiques et historiques que recèle la wilaya.

Parmi ces sites figurent la Zmala de l'Emir Abdelkader (capitale itinérante) dans la commune de Sidi Kada et le camp romain "Aquae Sirenses" à Bouhanifia, indique-t-on. Le programme de cette semaine comprend également des ateliers de sensibilisation autour de la "mosaïque archéologique", de la "restauration des objets archéologiques", ainsi que la présentation des monuments datant des périodes romaine et ottomane dans la région.

Ces activités sont encadrées par la direction concernée, a indiqué à l'APS le directeur de la Culture et des Arts, Abdelghani Rezgui. Deux concours sont également programmés à cette occasion, l'un pour la meilleure pièce de théâtre sur le patrimoine culturel local, et l'autre pour le meilleur défilé de costume traditionnel, tous deux destinés aux élèves du primaire. Par ailleurs, deux ateliers sont prévus : le premier de contes et le deuxième de lecture d'histoire en lien avec le patrimoine, en plus de cours visant à faire découvrir le patrimoine matériel et immatériel de la wilaya de Mascara, a fait savoir le même responsable.

L'objectif de cette initiative est de faire découvrir aux élèves des écoles primaires les monuments historiques et archéologiques de la région, de les sensibiliser à l'importance de leur préservation, et de valoriser les efforts du secteur de la culture et des arts dans ce domaine, a-t-on souligné de même source.

Massacres du 8 mai 1945

Exposition de photographies du moudjahid Mohamed Kouaci à Tizi-Ouzou

Une exposition de photographies du Moudjahid et photographe, Mohamed Kouassi (1922-1996), est inaugurée mardi à la maison de la culture, Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, à l'occasion de la commémoration du 80e anniversaire des massacres du 8 mai 1945.

Intitulée "Témoignages photographiques, 1958-1963", l'exposition de 110 photos qui s'étale jusqu'au 26 de ce mois de mai, immortalise différents événements de la Guerre de libération nationale, et des portraits de dirigeants de l'Armée de libération nationale (ALN) et du Front de libération nationale (FLN), et permet au public de découvrir des personnalités amies de l'Algérie et le combat du peuple algérien pour son indépendance.

Elle retrace la vie des Algériens, simples citoyens et combattants, dans leur vie quotidienne, dans les villages, les camps de réfugiés,

les centres d'entraînement et les bases de l'ALN ainsi que dans les maquis et les réunions des dirigeants de premier plan de la révolution, ou encore dans les forums et réunions internationales. En plus des photographies immortalisant les réfugiés dans leur vie de camps ou aux frontières, à leur retour en Algérie, les moudjahidine au maquis, les festivités et liesse au lendemain de l'indépendance, l'exposition comporte également des portraits de plusieurs personnalités de premier plan.

Des chefs de la révolution, dont Mohamed Boudiaf, Ahmed Ben Bella, Hocine Ait Ahmed, Saâd Dahlab, Krim Belkacem, Lakhdar Bentobbal, ainsi que des amis de la révolution, dont les dirigeants, le général Josip Broz Tito, Patrice Lumumba, Fidel Castro et Che Guevara, sont immortalisés par le pionnier de la photographie en Algérie.

"Le travail accompli par Moha-

med Kouaci est d'une importance capitale pour la restitution et la transmission de l'Histoire de la guerre de libération et des premiers pas de la construction nationale, aux générations actuelles", a souligné Abderrahmane Djelfaoui, écrivain photographe, lors de sa présentation de l'exposition.

Ses photographies étaient, d'abord, estampillées "Service photo du ministère de l'Information du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA)", puis au nom de l'agence Algérie presse service (APS) à sa création en décembre 1961. Né à Blida en 1922, Mohamed Kouassi a milité au sein du Parti du peuple algérien (PPA) et du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) et rejoint, en 1955, alors étudiant à Paris, l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA) et la fédération de France du FLN.

El-Bayadh

Lancement de la Semaine du film révolutionnaire



Les activités de la Semaine du film révolutionnaire ont été lancées, dimanche à la Maison de la culture et des arts "Mohamed Belkheir" d'El Bayadh, à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire, en commémoration des massacres du 8 mai 1945, a-t-on appris des organisateurs. Lors de cette manifestation, organisée par le secteur de la culture et des arts, plusieurs films historiques,

tels que Cheikh Bouâmama, La Bataille d'Alger, Patrouille à l'Est, Le Colonel Lotfi, Krim Belkacem et Mustapha Benboulaïd, ainsi que des documentaires sur les massacres du 8 mai 1945 et d'autres œuvres cinématographiques nationales à caractère historique et révolutionnaire, seront projetés, a indiqué Fadhlou Ghrissi, chargé de la cellule de communication à la direction de la Culture et des Arts. L'objectif de cet événement est de "commémorer cette date nationale, de mettre en lumière les atrocités commises par le colonisateur français contre le peuple algérien, de valoriser les sacrifices immenses des martyrs et des moudjahidine pour la patrie, mais aussi de renforcer l'esprit patriotique chez les jeunes générations et de préserver la mémoire nationale", a-t-on souligné de même source.

Le programme de la célébration de la Journée nationale de la mémoire comprend également l'organisation par la Maison de la culture et des arts, d'une exposition de livres historiques. La bibliothèque principale de lecture publique "Chahid Errak El Hadj" d'El Bayadh organise, quant à elle, une conférence sur les massacres du 8 mai 1945 et leur rôle dans le déclenchement de la glorieuse Guerre de libération. Diverses expositions de livres historiques, de récits et de photographies anciennes figureront aussi au programme, a-t-on signalé.

9e Festival du film européen

18 films à l'affiche du 10 au 19 mai

Dix-huit films issus des Etats membres de l'Union européenne (UE) seront projetés à Alger, Béjaïa et Oran, à l'occasion du 9e Festival du film européen en Algérie, prévu du 10 au 19 mai prochain, ont indiqué mardi à Alger les organisateurs.

Des pays comme l'Espagne, la Roumanie, l'Italie, la Suède ou encore la Bulgarie, prendront part à ce festival qui mettra à l'honneur, cette année, une sélection de 18 productions cinématographiques, mettant en lumière des thèmes variés comme "les relations familiales", "la solidarité" et "les défis climatiques".

Prévus à la Cinémathèque d'Alger, qui accueille toutes les projections, en plus

des salles de cinéma rattachées à la Cinémathèque algérienne à travers Béjaïa et Oran, des films de fiction et d'animation ainsi que des documentaires sont au programme de cet événement.

Présentant devant la presse le programme de cette 9ème édition, l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, M. Diego Melado Pascua, a souligné que ce festival est un "rendez-vous de référence qui célèbre la richesse et la pluralité du cinéma européen".

Le programme de cette édition prévoit la projection de productions récentes notamment "The trap" de Nadjeda Koseva (Bulgarie), "The man without guilt" de Ivan Gergolet (Slovénie)

et "Le droit au bonheur" de Claudio Rossi Massimi (Italie), qui explorent des thèmes variés notamment "la liberté", "les liens familiaux" et "les défis climatiques".

Parallèlement aux projections, des master-class animées par des cinéastes et producteurs européens et algériens sont programmées.

Organisé depuis 2009, en partenariat avec les Etats membres de l'UE représentés en Algérie, avec le concours du ministère de la Culture et des Arts et du Centre national de la cinématographie (CAC), le Festival du film européen vise à "rapprocher le public algérien du cinéma européen" et à "établir un dialogue interculturel".





2

09h30 Amour, gloire et beauté
10h00 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h35 Petits plats en équilibre
12h50 Plus belle la vie, encore plus belle
13h25 Shazam !
16h05 Edition Spéciale
18h55 Météo
19h00 JT 20h
20h00 C'est Canteloup
20h10 Léo Mattéï, brigade des mineurs
21h00 Léo Mattéï, brigade des mineurs
22h00 Eurodreams
22h05 Léo Mattéï, brigade des mineurs
23h30 Night Shift
00h25 Night Shift
01h15 Night Shift
02h05 Programmes de la nuit

10h55 Tout le monde veut prendre sa place
12h00 Journal
12h40 Journal
12h45 La p'tite librairie
12h55 Ça commence aujourd'hui
14h05 Ça commence aujourd'hui
15h15 Cérémonies du 8 Mai, les 80 ans de la victoire
18h55 Journal
19h00 Journal
19h50 Journal Météo Climat
19h58 Ma maison de A à Z
19h59 Basique, l'essentiel de la musique
20h00 Mot de passe : le duel
20h10 Le concert de la paix
22h20 La Nuit de la Paix
23h05 Tout le monde ment 2
00h40 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
01h30 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
02h10 Météo Outre-mer
02h13 Emissions religieuses



3

06h16 Django
07h02 La boîte à questions
07h08 L'Amour ouf
09h43 L'Amour ouf : Histoire d'un succès fou
10h13 Les Trois Mousquetaires : Milady
12h03 Hot Ones
12h44 Venom : The Last Dance
14h30 Sans un bruit : jour 1
16h08 Trap
17h50 La boîte à questions
18h00 En pole
19h06 Soir d'Europe l'avant-match
19h54 Plateau UEFA Europa League
20h00 Manchester United / Athletic Bilbao
21h56 Soir d'Europe le débrief
22h30 Jérôme, les yeux dans le bleu
23h23 Cimetière indien
00h17 Elyas
01h59 Le 5e tour

11h00 Régions d'ici
11h20 Dans le rétro
11h30 ICI 12/13
13h35 OPJ
14h40 OPJ
15h35 La p'tite librairie
15h45 Duels en familles
16h20 Slam
17h05 Questions pour un champion
17h50 Journal
18h00 Dans le rétro
18h11 Hors la ville
18h19 ICI 19/20 édition toutes régions
18h50 Tout le sport
19h12 Le journal des talents
19h14 Dans le rétro
19h20 Un si grand soleil
20h05 Cassandra
21h40 Journal
21h45 La France en vrai
23h00 Corse, l'épopée d'une île
00h35 Corsu Mezu Mezu, le concert
02h05 Outremer.story



05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h30 Ça peut vous arriver chez vous
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 La meilleure boulangerie de France
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h35 Scènes de ménages
20h10 Les traîtres
21h20 Les traîtres
22h25 Les traîtres : révélations sur la suite...
23h35 Les secrets des chefs
00h35 Les secrets des chefs
01h20 Les secrets des chefs
02h05 Programmes de la nuit

06h20 Voyage en cuisine
06h50 Invitation au voyage
07h35 Invitation au voyage
08h25 Les mystères de Santorin
09h55 Plages d'Europe
10h50 Plages d'Europe
12h00 Chasseurs de munitions en mer Baltique
12h35 Fanfan la Tulipe
14h25 Nomade des mers, les escales de l'innovation
14h50 Merveilles d'Oman
15h35 Merveilles d'Oman
16h20 Invitation au voyage
17h05 Invitation au voyage
17h55 Voyage en cuisine
18h30 Le dessous des images
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
19h55 Jugement à Nuremberg
22h50 Les leçons persanes
00h20 Little Joe
02h00 Le visage dans l'art : Portraits et autoportraits de femmes

TÉLÉVISION

15



3

20h10

CASSANDRE



Cassandra enquête sur la mort d'un homme de 27 ans, retrouvé dans une mare de sang. Fait étonnant : un quinquagénaire inconscient gît aux côtés de la victime, une arme dans la main. Lorsqu'il reprend ses esprits, Franck, le meurtrier présumé, n'a aucun souvenir des récents événements. Rapidement, Cassandra découvre que la fille de Franck, une adolescente de 16 ans, entretenait une liaison avec la victime... de presque 10 ans son aîné. Elle part à la recherche de la jeune femme qui reste introuvable.

Realisateur: Sylvie Ayme
Scénariste: Jean-Luc Estèbe, Nicolas Jones-Gorlin, Killian Arthur



20h10

LÉO MATTÉÏ, BRIGADE DES MINEURS



À 15 ans, Mary incarne la baby-sitter idéale, et une figure rassurante pour la petite Mathilde Dumont, 10 ans, qu'elle garde régulièrement. Mais une nuit, la jeune fille disparaît sans laisser de trace. Très vite, l'hypothèse d'un enlèvement s'impose. L'enquête, menée par Matteï et son équipe, révèle un tout autre visage de l'adolescente. Derrière ses airs sages, Mary dissimulait en réalité des zones d'ombre et avait des liens avec des affaires louches. Sa disparition prend alors un tout autre sens : il s'agirait d'une fuite. Matteï s'efforce de percer le mystère.

Realisateur: Nathalie Lecoultrre
Scénariste: Coline Dussaud, Vincent Germain, Éric Führer



22h24

LIGUE EUROPA

MANCHESTER UNITED / ATHLETIC BILBAO



Dans leur antre du stade Old Trafford, Harry Maguire et les Mancuniens vont tout mettre en oeuvre pour se qualifier pour la finale de la Ligue Europa. Les joueurs de Ruben Amorim affrontent une solide équipe de l'Athletic Bilbao qui veut croire en son destin cette saison en C3. Le 21 mai prochain, la finale se déroulera en effet dans leur stade de San Mamès. Les Basques emmenés notamment par Nico Williams et Oscar De Marcos vont tenter de profiter des largesses défensives de Manchester qui s'est hissé dans le dernier carré de justesse après après avoir dominé Lyon (5-4) en quart de finale retour.



ORAN

23 | 15

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

06h05
19h54
88%
10 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

20-13
23-12
22-15
38-20
22-16
33-17

Mali

La contestation «fragilise» les autorités militaires de transition

L'inédit mouvement de contestation contre les autorités militaires de transition à Bamako, menée par des centaines de Maliens, sortis crier leur ras-le-bol du maintien des militaires au pouvoir et exprimer leur désir d'aller aux élections, "fragilise" le régime en place, estime l'avocat et politologue malien, Oumar Berté, soutenant même que le soutien dont il a bénéficié jusque-là est en train de "s'affaiblir progressivement". Interrogé sur les conséquences des événements qui ont secoué la capitale malienne, samedi et dimanche, ce chercheur associé à l'Université de Rouen (France), a affirmé à la presse que "cela fragilise les autorités maliennes de transition sur le fait que jusque-là, elles semblaient faire l'unanimité dans le pays". Il a relevé que "le soutien qu'elles avaient jusque-là est en train de s'affaiblir progressivement". Soulignant "l'ampleur de la mobilisation" des Maliens sortis par centaines exprimer leur mécontentement, Oumar Berté pense que celui-ci est "représentatif du ras-le-bol de la société actuelle au Mali, des crises qui se multiplient -la crise énergétique, la crise financière qui en découle, la crise sociale- mais aussi des répressions féroces que les gens subissent notamment des emprisonnements dans tous les sens et des enlèvements". Des partis politiques maliens ont été empêchés samedi à Bamako de tenir leur meeting, ce qui a déclenché des contestations jamais vues depuis le début de la transition il y a cinq ans. Les contestataires ont scandé des slogans contre "la dictature militaire" et "pour le multipartisme", réclamant l'organisation d'élections et le retour à l'ordre constitutionnel. "A mon avis, c'est un début, il faut s'attendre à ce que le mouvement s'accroisse", a-t-il averti. Ce chercheur table sur un élargissement du mouvement de contestation qui pourrait s'étendre hors de Bamako et mobiliser d'autres acteurs.

Soudan

Les relations avec les Emirats arabes unis rompues

Le Soudan a rompu, mardi, ses relations diplomatiques avec les Emirats arabes unis. Le Soudan accuse les Emirats d'armer les Forces de soutien rapide (FSR) avec des drones qui ont visé notamment Port-Soudan depuis trois jours, le siège provisoire du gouvernement. Ces frappes attribuées par l'armée régulière aux FSR ont endommagé des infrastructures stratégiques de Port-Soudan, principal port du Soudan. L'aéroport, une base militaire, une station électrique et des dépôts de carburants, ont été touchés, selon des sources concordantes qui n'ont pas fait état de victimes. « Le monde entier suit depuis plus de deux ans le crime d'agression contre la souveraineté du Soudan, son intégrité territoriale et la sécurité de ses citoyens, commis par les Emirats arabes unis via leur affidé local », a déclaré le ministre de la Défense Yassin Ibrahim à la télévision nationale. Il a accusé les Emirats d'avoir fourni « des armes stratégiques sophistiquées » aux FSR. « Lorsque les Emirats arabes unis ont constaté la défaite imminente de leur vassal face à nos forces armées (...) ils ont intensifié leur soutien », a accusé le ministre de la Défense.

La famine s'aggrave à Ghaza

L'occupant sioniste étend ses agressions militaires

La famine qui s'aggrave à Ghaza a atteint des proportions "catastrophiques" sur fond de blocus total et illégal imposé par l'entité sioniste depuis plus de 60 jours à l'enclave palestinienne, où elle a décidé d'étendre ses agressions pour occuper le territoire assiégé. Depuis le 2 mars dernier, plus de 2 millions de Palestiniens de Ghaza survivent sans aide humanitaire : pas de nourriture, pas d'eau, pas de médicaments et pas de carburant pour faire tourner les groupes électrogènes indispensables au bon fonctionnement des hôpitaux. Les stocks alimentaires sont presque épuisés et les prix ont augmenté de plus de 500% depuis octobre 2023, exacerbant la malnutrition, en particulier chez les enfants, les femmes enceintes, les malades et les personnes âgées, qui sont les groupes les plus vulnérables touchés par la crise. Des dizaines de décès ont été signalés, dus à la malnutrition ou au manque de soins médicaux. Ce qui se passe à Ghaza est "une abomination", a dénoncé le directeur général adjoint de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui a dit sa colère face à l'inaction pour venir au secours de la population, victime d'un génocide barbare sioniste. "Nous brisons le corps et l'esprit des enfants de Ghaza. Nous affamons les enfants de Ghaza, car si nous n'agissons pas, nous serons complices de ce qui se passe sous nos yeux", s'est-il emporté. De son côté, l'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'homme (Euro-Med Human Rights Monitor) a alerté sur le fait que la famine qui s'aggravait à Ghaza a atteint des proportions "catastrophiques". Il a constaté une forte augmentation du taux de mortalité chez les adultes parmi les habitants de la bande de Ghaza, parallèlement à des niveaux alarmants de mortalité infantile, pendant le plus long blocus total imposé par l'entité sioniste



depuis le début de sa campagne génocidaire. Dans le même cadre, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a déclaré que ses services médicaux manquaient "cruellement" de ressources en raison du blocage par l'entité sioniste de l'entrée de toute aide humanitaire dans la bande de Ghaza. Le porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Christian Cardon, a indiqué lundi que l'aide humanitaire doit être "acheminée immédiatement" à Ghaza et "ne doit pas être politisée" par l'entité sioniste. En parallèle à l'utilisation de la famine et des privations comme moyen de guerre systématique contre les Gazaouis, l'armée d'occupation sioniste a annoncé lundi l'extension de ses agressions dans la bande de Ghaza, qui inclut une attaque de grande envergure et prévoit le déplacement interne de "la plupart" de ses habitants. Le secrétaire général de l'ONU,

Antonio Guterres s'est dit lundi "alarmé" par ce plan, ajoutant que cela "va inévitablement conduire à un nombre incalculable de civils tués supplémentaires et à plus de destruction à Ghaza". De son côté, le mouvement de résistance palestinien Hamas a affirmé mardi que les plans de l'occupation sioniste visant à étendre son agression terrestre dans la bande de Ghaza représentent une détermination à commettre davantage de crimes de guerre contre des civils innocents à Ghaza. Le Hamas a souligné que le peuple palestinien est le propriétaire de la terre et qu'il y restera "quelle que soit la durée de l'agression de l'occupation fasciste". Il a appelé la communauté internationale, l'ONU et ses institutions à "assumer leurs responsabilités et à prendre des mesures immédiates pour freiner l'occupation sioniste, mettre un terme à ses crimes brutaux contre le peuple palestinien et œuvrer pour que ses dirigeants soient traduits devant la justice internationale".

Meurtre d'un jeune musulman Aboubakar Cissé en France

Nouvelles critiques contre Bruno Retailleau

Le ministre français de l'Intérieur continue de faire l'objet de nombreuses critiques à propos de sa réaction face au meurtre d'un jeune musulman survenu récemment dans une mosquée en France, le quotidien Libération ayant qualifié de "racisme systémique" les hommages rendus par des représentants de l'Etat dans un article titré: "Le lapsus d'Etat de Bruno Retailleau". Dans son article paru lundi, Libération écrit: "Après le meurtre dans une mosquée du Gard d'Aboubakar Cissé, les hommages rendus par des représentants de l'Etat sont la preuve d'un racisme systémique". Le quotidien détaille: "Trois jours après le meurtre, dans une mosquée du Gard (sud), d'un jeune musulman, Aboubakar Cissé, d'une cinquantaine de coups de couteau, par un Français d'origine bosnienne..., le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau, invité à réagir (sur un plateau de télévision française), détaille ainsi l'enquête policière: +On est en train de retrouver les liens familiaux que Abouba... que cet individu avait... que cette personne avait...". Et de poursuivre:

"En trois secondes dans la bouche du ministre, Aboubakar Cissé passe donc par trois statuts différents. Avant de se rabattre sur le statut neutre de +cette personne+, il a transité quelques secondes par le statut d'+individu+ autant dire dans la bouche d'un ministre de l'Intérieur fonctionnellement contaminé par la langue des PV policiers, de coupable présumé d'un vol à la tire. Tout cela après avoir échoué à la troisième syllabe à son examen de véritable victime, de ces victimes qui ont droit à leur nom (et surtout à leur prénom)...". Libération s'est demandé ensuite "quel type de victime est donc Aboubakar Cissé dans la France de 2025?". Dans le même contexte, le quotidien a critiqué la réaction irresponsable de plusieurs autres représentants de l'Etat français face au meurtre de ce jeune musulman. "Plusieurs heures durant, la présidente de l'Assemblée nationale Yael Braun-Pivet a hésité avant de consentir à observer la minute de silence sollicitée par les parlementaires de gauche", a relevé l'article. Le Sénat, pour

suit la même source, a refusé net cette minute de silence. "Nous n'observons au Sénat de minute de silence que pour des disparitions de sénateurs ou pour de grands événements comme des attentats terroristes", a-t-on expliqué auprès de l'institution. De "graves événements comme des attentats terroristes?", s'interroge le quotidien en rappelant qu'en février dernier, le Sénat avait néanmoins consacré une minute de silence à la mémoire d'une fillette assassinée dans l'Essonne par un jeune voisin énervé par une défaite sur un jeu vidéo! Concernant Retailleau, le média lui reproche plusieurs faits, notamment "que le meurtre de Cissé n'ait d'abord été qualifié d'islamophobe par le ministre de l'Intérieur et des Cultes que comme +une piste parmi d'autres+", que le ministre "ait attendu quarante-huit heures pour se rendre dans le Gard, préférant honorer de sa présence en priorité deux meetings électoraux internes", ou qu'il ait "refusé de recevoir la famille de la victime, prétextant de la difficulté à trouver +la vraie famille+ du jeune homme".